

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

La ferme volonté de créer la paix est une grande force

Interview de Daniele Ganser, historien et irénologue suisse



Daniele Ganser
(photo Kristin Herbig)

Fin 2016, est parue en allemand la 1^{re} édition du livre «*Les guerres illégales de l'OTAN. Une chronique de Cuba à la Syrie.*» de Daniele Ganser, historien suisse et spécialiste des sciences de la paix. Entre-temps, cet ouvrage en est à sa 7^e édition avec plus de 50 000 exemplaires vendus. A l'occasion de la parution toute récente de l'édition française de ce bestseller, *Horizons et débats* s'est entretenu avec l'auteur sur quelques aspects de ses analyses concernant la guerre et la paix, l'ONU, le Conseil de sécurité et les médias.

Horizons et débats: M. Ganser, vous êtes un historien, spécialiste de l'Histoire contemporaine depuis 1945 et expert en politique internationale. Au sein de l'Institut SIPER que vous avez créé et que vous dirigez, vous vous intéressez à de très nombreux sujets comme l'énergie et la géostratégie, les conflits pour les ressources et la politique économique, les mises en œuvre de guerres secrètes. Vous vous engagez pour la paix. Vous êtes irénologue (spécialiste des sciences de la paix). Votre livre «*Les Guerres illégales de l'OTAN*» vient de paraître en français. Est-ce que toutes les guerres sont illégales?

Daniele Ganser: Oui, de manière générale, toutes les guerres sont illégales. La Charte de l'ONU, signée en 1945, énonce explicitement que les Etats doivent résoudre leurs différends sans avoir recours à la violence ou aux armes. Les guerres sont donc clairement illégales. Il existe toutefois deux exceptions à cette règle: premièrement, la légitime défense; si un pays est agressé, il a le droit de se défendre militairement. Deuxièmement, une guerre est légale si le Conseil de Sécurité de l'ONU a voté un mandat explicite en ce sens.

L'exemple de la débâcle soviétique en Afghanistan aurait dû faire réfléchir les Etats-Unis en 2001; le fiasco de la soi-disant «*exportation de la démocratie*» en Irak aurait dû faire réfléchir à deux fois les Français et les Britanniques avant qu'ils n'interviennent en Libye en 2011, ou n'aident les djihadistes en

Syrie. N'est-ce pas possible d'apprendre de l'Histoire?

Moi, je pense que c'est tout à fait possible. La leçon la plus importante est que nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes par la violence. Cela a été essayé à de nombreuses reprises. Mais cela ne fait qu'ajouter des problèmes. C'est pourquoi, dans mon livre, je souligne l'importance d'adhérer aux principes fondateurs de l'ONU, ne pas bombarder ou envahir d'autres pays, ne pas armer en secret des groupes à l'étranger dans le but de renverser un gouvernement. Nous sommes bien sûr confrontés à de grands défis, mais la violence n'aidera en rien à leur résolution.

Et cependant, des hommes politiques tels Barack Obama et David Cameron ne sont pas critiqués par des instances officielles pour leurs guerres illégales.

C'est vrai: le Président Obama et le Premier ministre britannique Cameron ont utilisé la force contre la Libye en 2011, et nous pouvons constater, encore maintenant, que le pays est toujours en proie à la violence. Les guerres créent de nouvelles difficultés. En Syrie, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, en concert avec d'autres Etats, ont secrètement fourni des armes aux ennemis de Bachar el-Assad, comme je l'indique dans le livre. Là non plus, ce n'était pas une bonne idée: beaucoup de gens sont morts, beaucoup ont souffert.

En tant que spécialiste des sciences de la paix, vous semblez malgré tout rester résolument optimiste! Votre livre dresse en effet un constat terrible, mais il est factuel, humaniste, puissant et même parfois personnel. Qu'est-ce qui vous rend optimiste?

Je suis fermement convaincu que la volonté de créer la paix est une force primordiale pour le XXI^e siècle. Quand nous avons le choix entre tuer et ne pas tuer, je suis convaincu que le second est toujours le meilleur. Milosevic n'était pas un nouvel Hitler. La vérité historique est que Hitler a fait bombarder Belgrade. Il est scandaleux qu'en 1999, l'Allemagne ait, avec d'autres pays, à nouveau bombardé la Yougoslavie. Cela est contraire à la Charte des Nations Unies. Je sais que des gens en France se sont opposés à la décision de Nicolas Sarkozy de bombarder la Libye en 2011. Je les soutiens, car ils avaient raison. Imaginez un instant que la situation ait été inversée, que la Libye ait bombardé Paris:

n'aurait-il pas été juste de soutenir ceux qui parmi les Libyens se seraient opposés à ces bombardements?

Vous évoquez à plusieurs reprises Martin Luther King, Albert Einstein et Mahatma Gandhi. Que représentent-ils pour vous?

Ces trois personnalités ont eu, chacune à sa place, une grande importance. Gandhi donna ce conseil inspirant: «*Sois toi-même le changement que tu veux voir dans le monde*». Les gens cherchent de vrais leaders, et ils les cherchent parmi les chefs d'Etat ou de gouvernement; mais ce n'est pas parmi eux qu'il faut chercher, car les hommes politiques ont trop souvent mené des guerres. Et ce n'est certainement pas le type de valeurs que nous voulons inculquer à nos enfants, dans nos écoles! Nous n'allons pas leur conseiller l'usage de la violence, mais exactement le contraire: en cas de problème, gardez-vous de la violence, préférez le dialogue et surveillez vos propres émotions et pensées.

L'édition française de votre livre est annoncée comme «*un réquisitoire contre l'OTAN et un plaidoyer en faveur de l'ONU*». Beaucoup des gens qui sont très critiques, voire opposés, à l'OTAN sont également sceptiques, ou même suspicieux vis-à-vis de l'ONU. En quoi l'ONU est-elle importante?

Dans mon livre, je montre clairement à quel point la Charte de l'ONU est un document magnifique, parce qu'elle prescrit à tous les membres de l'organisation (193 Etats au total) l'interdiction du recours à la force dans les relations internationales. Ceci est le meilleur aspect de l'ONU, et cela ne m'empêche pas de voir ses failles et je comprends les voix critiques qui n'ont pas ou plus confiance en elle. Dans mon livre, je montre que le Conseil de Sécurité ne fonctionne pas de manière idéale. Si un membre permanent du Conseil viole la Charte, il ne sera pas puni, car il dispose d'un droit de veto lui permettant de bloquer une résolution. Clairement, cela n'est pas juste.

L'impuissance de l'ONU est-elle la conséquence du fait qu'elle ne dispose pas d'une réelle force armée? Comment faudrait-il transformer l'ONU pour qu'elle devienne plus efficace?

Je ne pense pas que le problème principal de l'ONU soit qu'elle est dépourvue d'une

armée puissante. Imaginons un instant l'inverse, qu'elle en soit dotée. Qui déciderait de son utilisation, de l'envoyer combattre? Ce serait le Conseil de Sécurité. Mon opinion personnelle, basée sur mes recherches, est que les 70 dernières années montrent que les membres permanents du Conseil de Sécurité – et notamment les Etats-Unis et les autres pays membres de l'OTAN – ont mené de trop nombreuses guerres illégales, tout en se protégeant de possibles sanctions grâce à leur droit de veto.

Le projet de l'ONU était d'établir un droit international dans le cadre duquel tous les pays seraient égaux. Cependant, l'existence de l'ONU n'a été acceptée par les grandes puissances que parce qu'elles ont pu s'arroger un pouvoir de blocage (droit de veto) contredisant l'égalité entre les Etats. Quels scénarios peut-on envisager pour le futur de l'ONU dans cette situation paradoxale? Comment l'Organisation pourrait-elle évoluer vers davantage d'égalité, de justice et de paix entre ses membres?

Effectivement, il y a un paradoxe. Les Nations Unies comprennent 193 pays membres, mais 5 seulement – les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France et le Royaume-Uni – bénéficient du droit de veto. De ce fait, ils détiennent chacun davantage de pouvoir que les 188 autres Etats réunis. Il s'agit donc d'un système à deux classes, l'une bénéficiant de privilèges, l'autre en étant dépourvu. Des réformes seraient les bienvenues. Le droit de veto pourrait, et devrait, être aboli; mais les Etats qui en disposent refuseront de se départir de ce pouvoir. D'un point de vue pratique, pragmatique, il est par conséquent de la plus haute importance de démontrer que les grandes puissances mènent des guerres illégales.

A quoi pourrait ressembler un monde sans l'OTAN? L'Europe ne serait-elle pas alors menacée par la Russie?

Non, il ne me semble pas réaliste de penser que la Russie envahirait et occuperait l'Europe si l'OTAN venait à être dissoute. La dissolution de l'Alliance atlantique a été souhaitée par beaucoup de monde au sein du mouvement pour la paix quand le mur de Berlin est tombé et que le Pacte de Varsovie a disparu. Mais les «*dividendes de la paix*» annoncés ne se sont jamais concrétisés. Bien au contraire, les dépenses militaires ont même augmenté. A tel point que nous nous retrouvons maintenant avec des records en la matière, et un arsenal hautement sophistiqué sans précédent. Ban Ki-moon, alors secrétaire général de l'ONU, a ainsi pu nous mettre en garde: «*Le monde est surarmé, et la paix sous financée*».

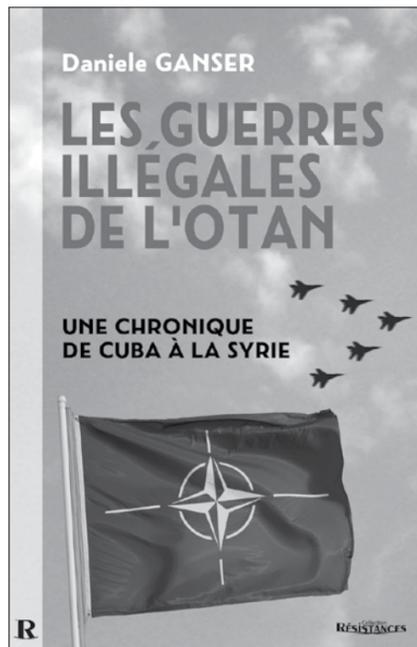
A la lecture de votre livre, on comprend vraiment que le recours à la force n'est jamais une solution; ou plutôt c'est toujours la pire. Pour ne prendre qu'un seul exemple, sans l'intervention militaire des Etats-Unis en Irak, l'EI n'existerait pas: la «*guerre contre le terrorisme*» engendre non seulement de la violence, mais également toujours davantage de terrorisme. Une fin de cette spirale de la violence n'est pas en vue.

Vous résumez bien la situation dans laquelle nous nous trouvons. Aussi longtemps que les médias de masse donneront principalement la parole aux va-t'en-guerre et autres bellicistes, ces personnes qui croient en la violence et la promeuvent avec régularité

SIPER (Schweizer Institut für Friedensforschung und Energie/Swiss Institute for Peace and Energy Research; www.siper.ch) a été créé en 2011 en tant qu'institut indépendant à Bâle. Sous la direction de Daniele Ganser, le SIPER examine d'un point de vue géopolitique la lutte mondiale pour le pétrole ainsi que le potentiel des énergies renouvelables. Cet institut transmet ses données à un public intéressé. Il est soutenu par des partenaires de l'économie et entretient des échanges scientifiques avec des partenaires du domaine de la recherche. Le principal produit de SIPER sont les conférences publiques. D'autres produits sont des interviews, des études et des publications. Dans le domaine de la recherche de la paix (irénologie), le SIPER défend la vision d'un monde, dans lequel les conflits sont résolus par la négociation et le respect – sans violence, torture, terrorisme et guerre.



ISBN 978-2-9171-1239-7
www.editionsdemilune.com/ASO-p-16.html



ISBN 978-2-9171-1200-7
www.editionsdemilune.com/GIO-p-61.html

Remarques concernant le prix Nobel de la paix

Interview de Fredrik Heffermehl



Fredrik Heffermehl
(photo world
beyond war)

Fredrik Heffermehl, juriste norvégien et auteur du livre «*The Nobel Peace Prize: What Nobel really wanted*» (cf. *Horizons et débats* n° 27 du 2/6/12 et n° 51 du 10/12/12), a créé avec l'aide de ses amis le comité «*The Nobel Peace Prize Watch*» (NPPW). L'attribution

du prix Nobel de la paix de cette année à l'«*International Campaign to Abolish Nuclear Weapons*» (ICAN) est le fruit de dix ans de travail. L'organisation sise à Genève a obtenu ce prix renommé pour son grand engagement dans le monde entier pour le désarmement nucléaire.

Horizons et débats: Comment évaluez-vous l'attribution du prix Nobel de la paix 2017 à l'organisation ICAN?

Fredrik Heffermehl: C'est une excellente chose et un grand pas en avant effectué, illustrant la nouvelle volonté de renforcer la grande vision de paix d'Alfred Nobel: celui-ci voyait la voie vers une paix durable et la prévention de nouvelles guerres dans la libération de toutes les nations de leurs armes et de leurs guerriers. Nous y avons travaillé pendant plus de dix ans et nombreux sont ceux qui nous attribuent une influence décisive sur le choix de cette année.

La vision d'Alfred Nobel de créer la paix par le désarmement peut nous paraître un rêve inaccessible, totalement irréaliste. Et c'est le cas – tant que nous ne sommes pas capables de reconnaître que c'est une nécessité absolue

hd. Remarque: Les représentations diplomatiques des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France ont notifié – à l'encontre des habitudes – qu'elles ne participeraient pas à la remise du prix Nobel de la paix 2017 à la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires ICAN. 122 Etats membres de l'ONU ont jusqu'à présent signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires – les 5 Etats disposant du droit de veto au Conseil de sécurité pas encore...

et le meilleur fondement pour la prospérité et la sécurité de l'humanité. Oui, c'est actuellement irréal, dans le cadre de la pensée et du système actuels. Cependant, cela ne demande qu'un seul saut créateur dans la pensée. Ce qui est impossible lors d'une approche fragmentaire et progressive se transforme en une tâche plus facile, si l'on se décide de s'affranchir de ce système totalement hostile à la vie. Nous devons prendre en compte les bénéfices et les avantages apportés par cette nouvelle vue. C'est par là qu'il faut commencer.

Déjà en 2013, vous aviez proposé le colonel russe Stanislas Petrov, récemment décédé [cf. encadré] pour le prix Nobel de la paix.

Oui, après l'attribution du Prix de la paix de Dresde à Stanislas Petrov, j'ai appris par les organisateurs, qu'il désirait visiter la Norvège. Idéalement, il devrait venir en Norvège pour obtenir le prix Nobel de la paix. En 2013, le comité n'avait pas encore retenu ma proposition. En 2017, nous avons réussi.

Vous avez demandé que le Parlement norvégien remplisse les exigences légales requises par le droit suédois. Quelles sont les raisons de cette demande?

Alors que Nobel nous a laissé un héritage unique et dynamique avec les cinq prix Nobel de chimie, de physique, de médecine, de littérature et des «Champions of peace» [défenseur de la paix], servant à soulager la misère des citoyens dans le monde entier, son choix du comité pour l'attribution du prix Nobel de la paix fut moins heureux. [Les quatre prix Nobel mentionnés en premier sont attribués par l'Académie royale suédoise des sciences de Stockholm, tandis que le prix Nobel de la paix est attribué par le Comité Nobel norvégien d'Oslo, ndr.] La Norvège voulait absolument jouer un rôle important dans le monde et le Parlement a volontiers accepté la possibilité de nommer les cinq membres du Comité Nobel norvégien. Cependant, ce n'est pas normal qu'un parlement national soit soumis à une fondation privée – et davantage encore si celle-ci est sise dans un pays étranger. Cette question a été clarifiée suite à des décisions prises par les autorités suédoises au cours des dernières années. Les comités ayant des responsabilités doivent également avoir le contrôle de tous les organes qui leur sont soumis. Les hommes politiques norvé-

giens ont du plaisir à jouer avec le prix Nobel de la paix, mais il y a là quelques difficultés fondamentales à résoudre. La Norvège espérait même obtenir une dérogation à la loi suédoise, attribuant à la Norvège la décision finale sur la légitimité des prix Nobel de la paix. Toutefois, le point de vue des autorités suédoises a prévalu – et le recours adressé au gouvernement suédois a été refusé.

Vous avez vous-même proposé cinq candidats pour les nouvelles élections au Comité du prix Nobel de la paix. Quels sont les aspects critiquables de l'ancienne manière de choisir les candidats et quels sont les critères de choix qui vous guident?

Dès le début, il y a plus de dix ans, j'ai souligné que pour nous, le point de départ devait être les raisons conçues par Nobel lui-même. Tout doit commencer par l'évaluation de son intention, et non pas de nos conjectures et de nos désirs. Le choix des lauréats et des membres du comité nommant les lauréats doit être guidé par les objectifs de Nobel. C'est un énorme travail de déterminer ce qu'avait en tête Alfred Nobel le soir du 27 novembre

1895. Malheureusement, ni le Parlement ni le Comité Nobel se sont soumis à cette tâche. Le fait d'avoir reconnu cette nécessité et d'avoir attiré en 2007 l'attention sur ce point n'a pas été très utile. Personne ne s'y est attelé et j'ai donc écrit ma première analyse en 2008. Jusqu'à présent, personne ne l'a réfutée. Cette année, m'appuyant sur cette interprétation, j'ai demandé au Parlement de choisir des membres qualifiés pour le Comité et j'ai moi-même proposé des candidats (cf. www.nobelwill.org). Ceux-ci sont issus d'organisations non gouvernementales, des personnes attachées dans le monde actuel aux idées de Nobel – à la recherche du meilleur pour l'humanité toute entière, et œuvrant au-delà de tous les domaines, les frontières nationales, les religions, les races et les systèmes politiques et économiques. J'ai espéré faciliter le choix en proposant cinq noms concrets.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès pour la continuation de votre projet «*What Nobel really wanted*» et nous vous félicitons pour votre persévérance et votre optimisme. • (Traduction *Horizons et débats*)

Stanislas Petrov: une reconnaissance

par Rainer Schopf

Il fut un grand philanthrope et un héros tranquille. Vraisemblablement, il nous a à tous sauvé la vie et a empêché une catastrophe atomique pour le monde entier. En pleine guerre froide, Petrov travaillait pendant la nuit du 26 novembre 1983 comme dirigeant du système d'alarme antimissile soviétique. Soudain, toutes les sirènes et tous les voyants indiquaient que les Etats-Unis avaient lancé la guerre nucléaire en envoyant des missiles nucléaires en direction de l'Union soviétique. Petrov garda la tête froide et signala cinq fausses alarmes aux commandants suprêmes. Ce fut notre chance qu'il eût, en tant qu'ingénieur, participé au développement du système d'alerte et rédigé lui-même le manuel de surveillance par satellites. Tout en gardant extérieurement son calme, sa tension intérieure fut extrême au cours des 15 minutes d'attente qui suivirent. Il avait eu l'impression «d'être conduit à son exécution», déclara-t-il plus tard dans des interviews.

L'action héroïque de Petrov se révéla justifiée. C'était véritablement une fausse

alerte. Par la suite, son message fut de ne jamais confier à une machine une décision touchant à la vie ou à la mort de continents entiers. Néanmoins, Petrov a été réprimandé pour manque au respect du protocole de nuit. Son courage ne fut connu en Occident que dix ans plus tard, après la chute du mur de Berlin. De la part des Nations Unies, il obtint en 2006 à New York le prix *World Citizen Award* pour «ses services en faveur de l'humanité», et en 2012 le *Prix des médias allemands* et en 2013 le *4^e Prix de la paix de Dresde* (cf. *Horizons et débats* n° 9 du 4/3/13).

Au cours des dernières années, Petrov a vécu dans un petit appartement à Fryazino, à 70 km de Moscou. Sa pension était de 1000 roubles. A Moscou, vous payez 100 roubles pour une tasse de café. Sa femme était décédée depuis longtemps. Ce n'est que récemment qu'on a appris le décès de Stanislas Petrov le 19 mai 2017 et la célébration de la cérémonie funéraire dans le cercle étroit de sa famille. Nous avons perdu une personne merveilleuse.

«La ferme volonté de créer ...»

suite de la page 1

à la télévision et dans la presse, nous ne cesseront jamais le cycle des guerres. Les médias fabriquent le consentement, l'opinion publique. Si les amis de la paix se voyaient offrir davantage de temps de parole, une plus large tribune dans les médias, qu'ils soient institutionnels ou alternatifs, alors de plus en plus de gens comprendraient que nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes par la violence.

Les médias jouent un rôle crucial, car ils peuvent réduire au silence certaines voix et opinions ou au contraire en amplifier d'autres. Il est illusoire de penser que dans nos sociétés démocratiques, toutes les voix ont la même signification. Le plus souvent, nous entendons le point de vue des bellicistes demandant l'augmentation des budgets et des opérations militaires – uniquement ce type de discours, et tout le temps. Et en même temps, les voix de ceux qui étudient les guerres et la violence, et qui avertissent en toute connaissance de cause que les guerres ne constituent en rien une solution, ces voix sont le plus souvent tuées ou ignorées. Ainsi, bien peu connaissent le général américain *Smedley Butler* (1881–1940), à l'époque, le plus haut gradé du Corps des Marines et à sa mort le Marine le plus décoré de l'Histoire. Ce qu'il a déclaré est malheureusement toujours d'actualité, mais vous ne risquez pas de l'entendre à la télé. Je cite: «La guerre est un racket. Elle l'a toujours été. C'est peut-être le plus ancien, de loin le plus profitable et sûrement le plus vicieux. C'est le seul qui soit de portée internationale. C'est le seul où les gains se comptent en dollars, et les pertes en vies humaines.»

Alors que les populations dans n'importe quel pays aspirent simplement à vivre en paix, la propagande de guerre présente ceux qui s'opposent aux conflits comme des lâches ou des soutiens des «régimes autoritaires ou dictatoriaux».

Oui, c'est la règle du «jeu» sur le front intérieur. Par front intérieur, j'entends le (ou les) pays, où vivent les citoyens qui financent avec leurs impôts les navires et les avions de guerre, les missiles et les armes utilisés pour tuer, et où vivent également les mères des soldats qui sont envoyés combattre. Donc, le front intérieur doit être absolument convaincu que la guerre est à la fois juste et nécessaire. Comment y parvenir? Grâce aux médias de masse. C'est la seule manière, il n'y en a pas d'autre.

Contrairement au théâtre des opérations, la lutte sur le front intérieur ne se fait pas avec des bombes et autres munitions, mais à coup d'éditoriaux et d'articles, avec des photos et des images. Le plus frappant, et le plus consternant, c'est que la plupart des gens ne connaissent même pas le terme de «front intérieur», et ne sont pas non plus conscients de la propagande massive qu'on leur sert à chaque nouvelle guerre.

Albert Camus, écrivain, prix Nobel de littérature et philosophe, a souligné que nous pouvons toujours influencer l'Histoire: «Rien n'est plus impardonnable que la guerre et l'incitation à la haine raciale. Mais une fois la guerre déclenchée, il est futile et lâche de ne rien faire au prétexte que l'on n'en est pas responsable. [...] Toute personne a une sphère d'influence de taille variable [...] Ce sont des individus qui nous envoient à la mort aujourd'hui – pourquoi n'incomberait-il pas à d'autres individus de créer la paix dans le monde? [...] Entre le moment de la

naissance et celui de la mort, presque rien n'est prédéterminé: on peut tout changer et même mettre un terme à la guerre, et établir la paix si la volonté est suffisamment forte et durable.»

Quel rôle joueront les progrès technologiques dans les guerres futures? Les robots mèneront-ils la guerre?

Aujourd'hui, il existe des robots armés, capables de tuer. Etait-il avisé de mettre au point et de produire de tels robots tueurs? Les drones qui volent au-dessus de l'Afghanistan et du Pakistan sont des machines et ils tuent des gens. C'est déjà la réalité. Actuellement, la révolution numérique se met au service du complexe militaro-industriel. D'ici 10 à 20 ans, des films de science-fiction comme «*Terminator*» (1984) ou «*Robocop*» (1987) seront devenus la réalité dans le sens où des machines tueront des gens de manière quasi autonome.

La question de la violence est loin d'être résolue, elle se complexifie. Il faut en parler ouvertement. Mon rôle en tant qu'historien est de rappeler aux gens que la guerre et la violence ont été utilisées à de nombreuses reprises, et qu'il n'a jamais été possible de mettre un terme à la violence par la force. Il faut évoluer et trouver d'autres voies, d'autres solutions à nos problèmes.

Dans votre livre vous écrivez que «les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité, par ailleurs responsables de la paix mondiale, sont les plus gros exportateurs d'armements» en soulignant que «dès qu'un conflit s'embrace, ces cinq Etats en profitent, car leurs exportations d'armement augmentent». C'est un des grands paradoxes du Conseil de Sécurité de l'ONU. Son but et sa responsabi-

lité sont de promouvoir la paix. Et pourtant, ces cinq Etats membres sont les principaux pourvoyeurs d'armes, et leurs dépenses militaires sont énormes. Leur complexe militaro-industriel est très puissant. Mais chacun peut décider s'il veut utiliser la force, ou pas. En tant qu'êtres humains, nous devons renforcer la bienveillance et l'humanité.

Vous écrivez qu'au regard de l'Histoire humaine, l'interdiction de faire la guerre inscrite dans la Charte de l'ONU n'a que 72 ans. Dans votre perspective, elle est donc toute jeune. Est-ce une des raisons expliquant pourquoi le progrès qu'elle implique n'a pas encore été acquis, intégré par le genre humain?

Oui, la Charte de l'ONU, qui proscrit les guerres et les a rendues illégales, fut signée en 1945. C'est donc un document jeune. A l'échelle d'un historien, 70 ans représentent une période brève. Mais on peut constater que nous avons progressé: au cours des siècles précédents, jamais un tel document n'a existé. C'est une première. La prochaine étape sera de respecter La Charte de l'ONU et de faire en sorte que les médias parlent de l'illégalité des guerres et expliquent comment fonctionne la propagande de guerre (plutôt que de la propager). Je pense vraiment que nous avons tous un intérêt commun pour la paix, indépendamment de notre sexe, de notre religion, de notre éducation ou de notre richesse. J'ai écrit ce livre en espérant pouvoir renforcer le mouvement pour la paix, et je suis très heureux qu'il soit maintenant disponible en français.

Merci beaucoup pour cet entretien. •

(Propos recueillis par Jean-Paul Vuilleumier)

Session d'hiver

3^e initiative populaire sur l'alimentation – donnons-lui une chance!

«Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous»

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Après que l'initiative populaire de l'Union suisse des paysans «Pour la sécurité alimentaire» ait été retirée en faveur d'un contre-projet tout autrement orienté,¹ l'initiative populaire du parti écologiste (16.073 «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques») a été traitée par le Conseil national lors de la Session d'automne. Celui-ci l'a rejetée le 28 septembre par 125 voix contre 37 et 23 abstentions; le contre-projet élaboré par le gouvernement n'a pas non plus été accepté. La décision du Conseil des Etats est en attente.

Actuellement, la troisième initiative populaire concernant l'agriculture se trouve sur le programme de la session d'hiver du Conseil national, elle y sera traitée entre le 5 et 7 décembre.

L'initiative «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous» (17.023) contient des objectifs similaires à ceux de l'initiative «Pour des aliments équitables».² Ces deux propositions sont formulées de façon beaucoup plus détaillée et incisive que l'initiative retirée de l'Union suisse des paysans, mais sont néanmoins combattues en partie avec les mêmes arguments. Dans son communiqué de presse du 15 novembre 2017, la Commission de l'économie et des redevances (CER-N) fait preuve d'une grande compréhension pour les buts des auteurs du projet. Il n'est pas acceptable de compromettre l'existence de notre agriculture en favorisant par des accords agricoles internationaux l'importation de denrées alimentaires bon marché – notamment quand elles ne satisfont pas les normes juridiques concernant la santé, la protection des animaux et de l'environnement et que leur production ne remplit pas même le minimum des conditions humaines de travail.

Il faut réviser le but de la CER-E voulant faire échouer les trois initiatives

Regardons en arrière: il y a un an, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) a rédigé un contre-projet à la première Initiative alimentaire «Pour la sécurité alimentaire». Son but déclaré était de parvenir au retrait de l'initiative populaire par ses auteurs – ce qui a

Conseil national, le 7 décembre: Oui au contre-projet à l'initiative populaire «Pour la souveraineté alimentaire»

Justification: le contre-projet de la minorité de la commission correspond très bien avec l'évaluation critique du texte de l'initiative par la CER-N:

- But de l'initiative: «Elle propose d'inscrire plusieurs mesures dans la Constitution afin que la politique agricole privilégie une agriculture axée sur la petite paysannerie et sur un approvisionnement à l'échelle régionale.»
- Points positifs: «Plusieurs membres de la commission considèrent que certains points soulevés par l'initiative – p. ex. le renforcement de la production locale, la protection des terres cultivables et l'encouragement de l'agriculture sans OGM – sont importants.»
- Trop large: «D'autres points – ainsi la gestion par l'Etat des prix et des quotas et la limitation des exportations – sont excessives.»
- Appréciation du contre-projet: «Une proposition a été déposée, afin qu'un contre-projet direct soit opposé à l'initiative, lequel ne porterait pas ces éléments très restrictifs mais mettrait l'accent sur les mesures visant à renforcer la production locale.» (Mise en évidence mw.)

(Extrait du communiqué de presse de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national du 15 novembre 2017)

réussi. La CER-E avait encore autre chose en tête: «En outre, le contre-projet [...] devrait, si possible, également reprendre des contenus majoritaires des initiatives «Pour des aliments équitables» et «Pour la souveraineté alimentaire», afin de se procurer ainsi une meilleure position de départ pour combattre ces deux initiatives.»³ (mise en évidence mw.)

Dans la CER-N et dans l'assemblée plénière du Conseil national, on a également reconnu d'importants arguments positifs pour les deux initiatives. Les membres de la Commission du Conseil des Etats et du Conseil

des Etats sont invités, d'intégrer ceux-ci dans leurs futurs débats.

des Etats sont invités, d'intégrer ceux-ci dans leurs futurs débats.

des Etats sont invités, d'intégrer ceux-ci dans leurs futurs débats.

Art. 104, al. 3, let. g-k denrées alimentaires

g. Elle garantit aux paysans le droit à l'utilisation, à la multiplication, à l'échange et à la commercialisation de semences.

h. Elle peut prendre des mesures visant à renforcer la position sur le marché des producteurs de matières premières agricoles par rapport à celle des acteurs en amont et en aval.

i. Elle peut renforcer les échanges directs entre paysans et consommateurs ainsi que les structures locales de transformation, de stockage et de commercialisations régionales.

j. Elle veille à ce que les salariés agricoles bénéficient de conditions de travail qui soient conformes à celles pratiquées dans la région et dans le secteur en question.

k. Elle proscrie le commerce et l'emploi à des fins commerciales des plantes et des animaux génétiquement modifiés, dans l'agriculture suisse.

des Etats sont invités, d'intégrer ceux-ci dans leurs futurs débats.

Evolution du travail parlementaire jusqu'à fin octobre 2017

– 17 mai 2017: La CER-N recommande majoritairement le refus de l'initiative «Pour des aliments équitables» (comme au paravent le Conseil fédéral en date du 23 octobre 2016). L'initiative n'est pas traitée dans le Conseil comme d'habitude lors de la prochaine session – donc la session d'été –, mais seulement après la votation populaire sur la sécurité alimentaire du 24 septembre.

– 17 mai 2017: La CER-N traite lors de la même séance également la troisième initiative: «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous». Elle a déjà effectué une première consultation avec divers groupes d'intérêts, mais la décision finale a été reportée après la votation du 24 septembre.

– Votation populaire le 24 septembre 2017: le contre-projet à l'initiative «Pour la sécurité alimentaire» est clairement adopté par le peuple souverain suite à une massive campagne trompeuse («pour la production locale» ...) en minimisant en même temps l'ouverture prévue par le gouvernement du marché libre pour les produits agricoles.

– 26/27 septembre 2017: Deux jours plus tard, l'initiative «Pour des aliments équitables» du parti écologiste se retrouve sur les tables de conseillers nationaux mais est refusée le surlendemain – entre autres avec la «justification» spontanée qu'après l'acceptation par le peuple du contre-projet «Pour la sécurité alimentaire», il n'est plus nécessaire de soutenir un nouvel article constitutionnel ...

– 18 octobre 2017: Publication d'un communiqué de presse de la CER-E concernant l'initiative «Pour des aliments équitables»: Elle désire organiser diverses consultations et préfère ajourner le débat jusqu'au premier trimestre 2018. Donc, la Commission préfère attendre la décision du Conseil national sur la troisième initiative «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous», prévue pour le 7 décembre 2017.

Prenons un temps de réflexion: quelle agriculture faut-il pour les espaces restreints de la Suisse?

Le 1^{er} novembre 2017, le Conseil fédéral intervient avec une «Vue d'ensemble du développement de la politique agricole». Avec la PA22+ l'on veut, entre autres «améliorer les liens entre les marchés agricoles nationaux et internationaux à l'aide d'accords de libre-échange». Dans une «note de discussion», le DEFR [Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche] présentera «les effets d'allègement des coûts en cas d'ouverture des marchés dans le cadre d'accords de libre-échange bilatéraux»; en automne 2018, le Conseil fédéral prévoit d'effectuer une procédure de consultation concernant la PA22+.

Le conseiller fédéral Schneider-Ammann avait déjà déclaré publiquement, avant la votation du 24 septembre, les mêmes intentions: accords agricoles avec d'autres Etats, notamment avec l'UE, et réduction des paiements directs aux exploitations paysannes suisses.⁴ Cependant, la confirmation de ces intentions en plein dans les consultations parlementaires des deux autres initiatives alimentaires a heureusement conduit à un temps de réflexion chez de nombreux parlementaires, pour savoir quelle politique agricole est raisonnable et nécessaire pour les petits espaces de la Suisse ainsi que ses produits agricoles durables et de haute qualité.

Deux semaines plus tard, le 15 novembre, la CER-N s'est, comme prévu, opposée à la troisième initiative «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous», à nouveau avec la «justification», comme quoi après l'acceptation par le peuple du contre-projet «Pour la sécurité alimentaire», il n'est plus nécessaire de soutenir un nouvel article constitutionnel ... Mais cette fois, c'était un Non très inhabituel, avec seulement 7 voix contre 0 voix pour et 12 abstentions! «12 membres de la commission se sont délibérément abstenus afin d'exprimer leur déception au sujet de la «Vue d'ensemble de la politique agricole», présentée par le Conseil fédéral le 1^{er} novembre.» Dixit la Commission dans son communiqué de presse du 15/11/17. •

¹ Le contre-projet a été accepté par le peuple lors de la votation populaire du 24 septembre 2017; cf. «La sécurité alimentaire doit être garantie! Non au contre-projet «Pour la sécurité alimentaire». Horizons et débats n° 19 du 7/8/17

² Vous trouvez le texte de l'initiative (et celui de l'initiative «Pour des aliments équitables») dans Horizons et débats n° 14 du 27/6/16

³ Rapport de la CER-E du 3/11/16, p. 8/9; cf. «Initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire». Pas d'isolationnisme, mais une nécessité pour tous les peuples, pas seulement pour la Suisse». Horizons et débats n° 28 du 12/12/16

⁴ cf. Horizons et débats n° 19 du 7/8/17

Recommandations au Conseil des Etats pour 2018: le contre-projet, une passerelle vers l'initiative «Pour des aliments équitables»

Le 26 et 28 septembre, la plupart des intervenants au Conseil national ont salué positivement les préoccupations des auteurs, mais beaucoup ont trouvé que les contrôles prévus dans le texte de l'initiative demandent un trop gros investissement. «L'initiative «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques» veut protéger le niveau élevé des denrées alimentaires suisses et exige des normes écologiques et sociales pour les produits importés. Les initiateurs veulent empêcher que des produits issus de la production industrielle de masse entre sur le marché suisse.» (Communiqué ats du 26/9/17)

Comme argument principal contre l'initiative, on a avancé une fois de plus, l'empêchement d'accords commerciaux impliquant le commerce agricole. En réalité, il est tout à fait possible – et dans l'intérêt d'une autosuffisance aussi large que possible, absolument nécessaire – de conclure également à l'avenir des accords excluant les produits agricoles.

Une minorité de la commission autour de Beat Jans (PS Bâle-Ville) a tenté de jeter une passerelle, satisfaisant également Les Verts, en proposant un contre-projet, récompensant l'importation

de denrées alimentaires produites de façon durable par des taxes douanières réduites, au lieu de les punir par des interdictions d'importation. Malheureusement, le Conseil national a également rejeté ce contre-projet.

Texte du contre-projet de la minorité de la commission:

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 104a Denrées alimentaires

- 1 La Confédération renforce l'offre de denrées alimentaires sûres, de bonne qualité et produites dans le respect de l'environnement, des ressources et des animaux, ainsi que dans des conditions de travail équitables.
- 2 Elle privilégie les produits importés, qui satisfont aux exigences du paragraphe 1, issus du commerce équitable et d'exploitations paysannes cultivant le sol.
- 3 Elle veille à la réduction des incidences négatives du transport et de l'entreposage des denrées alimentaires et des aliments pour animaux sur l'environnement et le climat.

Le Conseil des Etats et sa Commission ont la liberté d'inclure cette proposition dans leurs délibérations et décisions sur l'initiative «Pour des aliments équitables».

«Uniterre» et «Alliance pour la souveraineté alimentaire» s'expriment sur la politique agricole

«La vue générale sur l'agriculture présentée par le Conseil fédéral a montré le fossé profond qui existe entre les promesses et les actes concernant la politique agricole. Cette vue générale a fortement influencé les débats de la CER-N puisque 15 parlementaires (une majorité) ont décidé de s'abstenir sur le rejet de l'initiative souveraineté alimentaire en raison des récentes propositions de Johann Schneider Ammann. [...]

Une ouverture forcée des frontières et des traités de libre-échange s'opposent à l'agriculture indigène, durable et diversifiée que nous défendons fermement. En tant que champion mondial des importations nettes d'aliments, il est indispensable de maintenir une régulation douanière flexible. C'est un aspect qui doit également se retrouver dans la future politique agricole 22+.»

Communiqué de presse d'«Uniterre» et de l'«Alliance pour la souveraineté alimentaire» du 16/11/17

L'Allemagne en automne ... 2017

par Karl Müller

Que peut-on dire de l'Allemagne à la fin de l'automne 2017?

«Quand on est arrivé à un certain point de cruauté, il n'importe plus de savoir qui est le coupable. Il faut juste qu'elle cesse.»

Rainer Werner Fassbinder, Volker Schlöndorff, Alexander Kluge et huit autres metteurs en scène du dit «Nouveau film allemand» produisirent, au printemps 1978, un collage consacré au thème «Fraction armée rouge (RAF)» et l'Allemagne en automne 1977. Ils intitulèrent leur film «Allemagne en automne», et placèrent la phrase ci-dessus au début et à la fin de leur œuvre.

Au milieu des années soixante, on fut confronté à de vives manifestations contre l'Etat allemand, contre l'économie, la société et la politique. La «Fraction armée rouge» (RAF) se développa à partir de ces protestations. En 1977 et au cours des années précédentes, la RAF kidnappa ou assassina d'importantes personnalités de la vie publique allemande. Le président de l'Union patronale de l'époque fut pris en otage en septembre 1977, afin d'obtenir la libération des dirigeants de la RAF alors en prison. On réussit même à détourner un avion civil de la compagnie Lufthansa. Mais ces tentatives de chantage échouèrent. Certains détenus de la RAF décédèrent et le président de l'Union patronale kidnappé fut assassiné.

Le film déclencha de fortes controverses. Et la remarque de Volker Schlöndorff le fit davantage encore: «Après tout le travail accompli pour ce film, après toutes les expériences faites ces derniers temps, on ne se demande plus pourquoi il y a des soi-disant terroristes, mais pourquoi il y en a pas beaucoup plus. Comment s'expliquer que ce n'est pas tout le monde qui se déchaine ainsi?»

Que signifie «opposition»?

Depuis, 40 années se sont écoulées. Il y eut beaucoup de changements. Toutefois ... plusieurs centaines de personnes, venues de toute l'Allemagne, se sont retrouvées le 24 novembre 2017 à Leipzig pour participer à une «conférence». Le thème était «Opposition signifie résistance». «Tous les Allemands ont le droit de résister à quiconque entreprendrait de renverser cet ordre [principes de la démocratie, de l'Etat de droit, de

l'Etat social, de l'Etat fédéral et de la séparation des pouvoirs] s'il n'y a pas d'autres remèdes possibles.» (art. 20 al. 4 de la Loi fondamentale)

A Leipzig, aucun appel à la violence ne se fit entendre. Il n'y a guère de ressemblances avec les manifestants et les terroristes des années soixante et septante. On obtient cependant un aperçu de l'état d'esprit de nombreux Allemands. Aux élections du 24 septembre, environ 5 millions d'Allemands ont voté pour l'AfD (Alternative für Deutschland). Les politiciens de l'AfD et de son entourage, ayant pris la parole ce samedi à Leipzig, furent fortement acclamés. Ces applaudissements s'adressaient à une politique et à des politiciens, qui refusent, parfois radicalement, de suivre le «mainstream»: contre le «courant normal» en politique (le «cartel des anciens partis»), dans les médias (la «presse à lacunes»), etc. Les hôtes de Leipzig ne sont pas des «rebelle» classiques. Un participant à la «conférence» est accompagnateur dans le domaine professionnel en Bavière. Il a eu son lot d'expériences avec les jeunes immigrés. De très mauvaises expériences. Il présente les faits vécus de manière factuelle, différenciée et précise. Lors des applaudissements, il applaudit aussi.

Que se passe-t-il sur les marchés financiers?

Le 27 novembre 2017, on a pu lire dans la rubrique économique de la «Neue Zürcher Zeitung»: «On assiste à un calme trompeur. De nombreuses lumières rouges d'alerte annoncent l'approche d'une tempête.» L'article fait état de différentes prises de position sérieuses quant à la situation régnant dans les «marchés financiers internationaux». La Banque centrale européenne a réussi «à calmer les marchés et à tranquilliser les investisseurs grâce à sa politique monétaire excessive». Toutefois, les «signes d'un développement dangereux des marchés» sont évidents. Il y a beaucoup d'«absurdités» sur les marchés financiers. Puis, on lit: «Il est certain que dans un avenir plus ou moins lointain, on se demandera «mais de quoi rêvait-on jadis?»». Ensuite: il y a un grand nombre de «mauvais investissements» dont on ne peut actuellement déceler l'ampleur. «Contraire-

ment aux révolutions techniques précédentes, la révolution numérique n'a pas mené à une augmentation de la prospérité. Les niveaux de vie stagnent ou diminuent – sauf dans la couche de la population à revenu très élevé.

Il est très probable que la plupart des participants à la conférence de Leipzig ne lisent pas la rubrique économique de la «Neue Zürcher Zeitung». Mais ils prennent conscience de ce qu'on aperçoit dans cet extrait: l'orientation fondamentale est erronée. Notre monde se trouve sur un volcan et le nombre des victimes est déjà élevé.

Perte du sens de la réalité en politique et dans le monde de la finance

La perte de la réalité en politique, dans le monde de la finance et dans les médias est grande. On le réalise en discutant avec un journaliste mainstream chevronné. Dixit: on se contente d'écrire ce que la majorité des gens veulent lire. En fait, tout est pour le mieux. On tient les rênes bien en mains.

A la suite des élections, Madame Merkel ne voit aucune raison de remettre en question la politique qu'elle a menée jusqu'à présent.

Les participants à la conférence de Leipzig joindraient leurs voix à l'appel: «Nous sommes le peuple». Il n'en reste pas moins que c'est faux, car ils ne représentent qu'une minorité. La majorité de la population s'en détourne. On a le droit de dénigrer AfD et son entourage. Ainsi on s'illustre en «meilleur» Allemand. Et il se peut que les «critiques» ne soient pas toujours fausses.

Mais quel sera le résultat, si nous continuons à faire la même chose que lors des dernières décennies?

A Berlin, on continue les «négociations» en vue d'un nouveau gouvernement. Les Allemands sont invités à attendre des résultats dans l'angoisse comme le lapin devant le boa. Dès tôt le matin, on nous balance les nouvelles, comme s'il s'agissait d'élire un nouveau prince. Il va de soi que les Allemands souhaitent être gouvernés – dit-on. Le tout est de savoir par qui. Il n'est, toutefois, pas question de s'en référer à la conception d'un «gouvernement» au service du peuple, des citoyens. On n'imagine surtout pas une démocratie directe. Dans les tourmentes du monde actuel, le pays a besoin d'un gouver-

nement «fort», pouvant se fier à une majorité solide au Parlement, etc. etc.

De combien de terres l'être humain a-t-il besoin?

Il y a 40 ans, la grande majorité du peuple allemand était clairement opposée à la poignée de «terroristes». A juste titre! Ces personnes s'étaient fourvoyées dans une voie sans issue. Certes, quelques-uns d'entre eux étaient portés par un idéalisme puis se sont radicalisés et sont devenus criminels, violents et assassins. A la fin, il y eut la mort, de longues années d'emprisonnement et une société allemande en ébullition.

Fallait-il en venir à ce stade? Pourrait-on répéter aujourd'hui ce que Volker Schlöndorff avait exprimé en 1977? Pourquoi se heurte-t-on à tant de difficultés pour trouver un équilibre dans les relations humaines permettant à tout un chacun de ressentir la justice et l'égalité et la volonté de vivre ensemble en paix? Personne de sensé ne devrait se retrouver à «guerroyer» la société. Où en sommes-nous, après 40 ans? Cet automne 2017, lorsqu'on observe l'Allemagne, on a l'impression que deux monstres sont lâchés pour se percuter. Et cela va de plus en plus vite et les conséquences pourraient être pires qu'en 1977. On parle beaucoup de «polarisation». Il y a quelques années, un livre portait le titre: «Gare à la guerre civile! Ce qu'on laisse pourrir se transforme finalement en colère.»

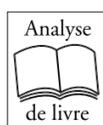
Où sont les voix de l'humanité? On les retrouve dans la vie quotidienne en grand nombre. Il s'agit moins de voix, se sont avant tout des actes humains. Mais qu'en est-il dans la vie politique pratique, dans les débats publics? Qu'en est-il de notre «mainstream»? Faut-il vraiment laisser la place aux phrases vides et aux grossièretés?

Pourquoi est-ce si difficile de faire comprendre qu'on ne peut continuer ainsi, que la recherche du pouvoir et l'avidité se détruisent finalement elles-mêmes. Pourquoi ne pas prendre exemple en Allemagne sur le grand écrivain russe Léon Tolstoï qui écrit il y a 130 ans «De combien de terres l'être humain a-t-il besoin?» Le paysan Pachom fut pris d'une avidité démesurée. Elle causa sa perte.

L'Allemagne aurait encore autre chose à offrir ...

«Penseurs politiques du début des temps modernes» Les fondateurs de l'Etat de droit démocratique en Allemagne

par Moritz Nestor



L'histoire du peuple allemand au XX^e siècle subit souvent une distorsion problématique. Comme si Hitler était un descendant mental du christianisme, des sciences naturelles modernes, de Frédéric le Grand, et j'en passe. Dans le tumulte des fausses visions historiques, inculquées après la Seconde Guerre mondiale, on occulta l'importante contribution des penseurs politiques allemands à la création des bases fondamentales du droit naturel et leur ouverture de la voie vers l'Etat de droit démocratique caractérisé par la séparation des pouvoirs.

Le livre «Penseurs politiques du début des temps modernes», édité par Michael Stolleis, est une contribution précieuse s'opposant à l'amnésie de cette partie de l'histoire allemande. Plus de 20 ans après sa parution, il n'a perdu en rien de son actualité. Il contient 15 essais sur la vie et l'œuvre de divers spécialistes en droit naturel et de penseurs politiques – la plupart allemands – du début de l'époque moderne et des XVII^e et XVIII^e siècles. Tous ont eu un impact déterminant sur l'histoire et sans leurs contributions, l'apparition de l'Etat de droit démocratique et la codification des droits de l'homme seraient impensables.

Pendant presque deux siècles – entre 1600 et 1800 – ce furent des chrétiens profondément attentionnés qui réfléchirent sur la façon dont une société devait être structurée au sein de laquelle tous les hommes pourraient vivre ensemble en paix, en justice, en sécurité et en dignité, indépendamment de leur foi, leur philosophie ou leur origine. C'est à partir de leurs propres réflexions que les penseurs politiques, les fondateurs d'Etats et les réforma-

teurs du droit pénal du XVIII^e et XIX^e siècle puisèrent l'essentiel.

Ces penseurs politiques du début des temps modernes avaient vécu la cruauté des conquérants espagnols dans les nouveaux pays de l'Amérique, la guerre religieuse de 80 ans des Pays-Bas contre les Espagnols, la Guerre de 30 ans et les nombreuses autres guerres religieuses et civiles, conduites avec une cruauté inimaginable au nom de la «vraie» foi ou du césarisme des nobles avides de pouvoir.

Etant chrétiens, ces penseurs se fondèrent sur la tradition du droit naturel de l'antiquité et de l'aube de la modernité, ainsi que sur la pensée du droit romain. Ils soulignèrent le fait que l'homme nait libre et égal en droits. Ils affirmaient qu'il ne fallait pas respecter l'homme uniquement parce qu'il était baptisé: les païens et les chrétiens, les infidèles et les fidèles méritaient le même respect et ils avaient les mêmes droits naturels, parce qu'ils disposent de la même nature humaine. Partant de cette compassion avec ceux subissant des traitements injustes et cherchant d'être libérés par le biais du droit, ils créèrent le fondement de notre droit politique et international moderne – environ 200 ans avant la création des premiers Etats constitutionnels.

Il est vrai que la science ne cesse de souligner que ce n'est pas seulement au XVIII^e siècle, mais bien avant, déjà au début de l'époque moderne, à l'ère de l'humanisme, de la «découverte» de l'Amérique, de la scission religieuse, que les conceptions fondamentales de la pensée politique et démocratique moderne furent créées. Ceci n'a cependant pas mené à des impulsions importantes correspondant à l'importance du problème de la recherche. Dans le débat politique en public

cette excellente tradition de l'histoire allemande ne semble plus guère être présente. On a parfois l'impression qu'il n'eut aucune pensée politique progressiste allemande avant la Révolution française ou avant Hegel et Marx. Le rôle pourtant important que l'Etat de Brandebourg-Prusse joua pour l'avènement d'une deuxième vague européenne de la pensée du droit naturel à l'ère des Lumières du XVIII^e siècle semble enfouie sous le dogme de l'absence de toute création de la Prusse mis à part le militarisme et l'obscurité.

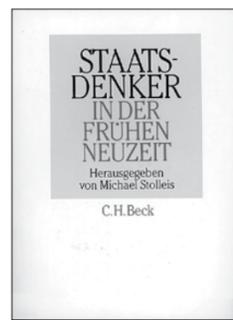
Michael Stolleis, éditeur de cet ouvrage, professeur du droit public et directeur de l'Institut Max-Planck pour l'histoire européenne du droit à Francfort-sur-le-Main, est conscient de l'importance historique de son livre quand il souligne qu'une relation brouillée avec leur passé a amené les Allemands à des refoulements massifs. Ce livre réussit parfaitement à les corriger au moins partiellement. Chaque auteur de ce volume contribue avec son article à arracher de l'amnésie politiquement voulue, certains éléments du passé allemand méritant d'être sauvegardés.

Il faut entre autres souligné que cet ouvrage donne davantage de poids à la tradition originale du droit naturel moderne en passant de Grotius à Hobbes, Cumberland, Pufendorf, Leibniz, Thomasius et Wolff. C'est une tradition souvent gravement négligée dans les traités traditionnels de philosophie, bien qu'elle fût de très grande importance pour la formation des Etats constitutionnels modernes. Chacune des contributions est garnie d'une esquisse biographique et d'une appréciation critique de l'auteur. Il s'avère rapidement que les traités traditionnels de philosophie contiennent encore de grandes

lacunes, notamment dans le domaine du traitement du droit naturel moderne.

Qui sait encore – pour ne mentionner qu'un seul exemple – que c'était le penseur prussien Christian Wolff qui élabore au début du XVIII^e siècle précisément la conception du bien commun qui ne fut reprise, ou bien repensée, que vers la fin du XIX^e siècle par la doctrine sociale de l'Eglise catholique? Aucun auteur de l'ère moderne n'a présenté une définition aussi précise et cohérente au niveau anthropologique que lui. Le Prussien Wolff exigea déjà en 1721 la «République libre» et la fonda sur l'idée du bien commun, une conception étatique correspondant à nos Etats constitutionnels démocratiques actuels. Ce livre est rempli de tels délices intellectuels. C'est une riche source, pas seulement réservée aux juristes, aux politologues et aux philosophes. Ce livre est également un trésor pour les sciences humaines en présentant une foule de racines historiques peu connues de la pensée anthropologique. Le dogme idéologique (de la gauche) que le droit naturel n'est qu'une «doctrine spéciale du catholicisme» se dissipe spontanément. Nous recommandons vivement ce livre à toute personne curieuse aimant suivre et comprendre les événements.

Stolleis, Michael (Ed.). *Staatsdenker in der frühen Neuzeit*. Editions C. H. Beck, Munich 1995.



ISBN 978-3-4063-9329-7

Droit naturel et souveraineté populaire, composantes essentielles de la démocratie en Suisse (1^{re} partie)

La conception de la démocratie d'Ignaz Paul Vital Troxler

par René Roca, Institut de recherche sur la démocratie directe¹

2016 a été l'année commémorative de Troxler. Le 6 mars 1866, soit 150 ans auparavant, mourait Ignaz Paul Vital Troxler (né en 1780). Il avait été médecin, philosophe, pédagogue et homme politique, et dans tous ces domaines ses activités avaient été placées sous le signe de l'excellence. Durant cette année, plusieurs événements ont été consacrés aux diverses activités de Troxler. On trouvera les comptes-rendus, rapports et autres documents sur le site www.troxlergedenkjahr2016.ch. Tout l'honneur revient à l'association «Année commémorative de Troxler» et plus particulièrement à Franz Lohri, d'avoir rendu hommage à l'occasion de l'année commémorative, à une personnalité suisse bien trop oubliée mais dont la pensée n'a cependant rien perdu de son actualité ni de sa profondeur. Les recherches sur l'œuvre gigantesque de Troxler se poursuivront.

Le texte ci-dessous correspond à la version écrite d'une conférence tenue par l'auteur, dans le cadre d'un symposium organisé dans l'ancien cloître Saint-Urban (canton de Lucerne), sur l'œuvre de Troxler. La première partie de ce texte met en lumière quelques aspects de sa vie et de l'élaboration de sa philosophie du droit et sa philosophie de l'Etat basées sur le droit naturel. La seconde partie, consacrée à la définition donnée par Troxler de la souveraineté populaire et de sa conception de la démocratie, suivra dans l'un des prochains numéros d'«Horizons et débats».

Introduction

Troxler était un véritable citoyen. Dans tous les domaines où il a exercé, que ce soit comme médecin, philosophe, pédagogue ou comme homme politique, il ne s'est pas arrêté à la théorie, mais s'est consacré à la pratique, à la mise en activité. «Ressentir sans agir, c'est ne vivre qu'à moitié»,² tel était le credo auquel il s'est conformé toute sa vie. Il était profondément convaincu du fait que l'accomplissement de l'être humain résidait dans l'alliance entre la vie contemplative et la vie active (*Vita contemplativa* et *Vita activa*) dans le sens de leur utilisation pour le «*Bonum commune*», le bien public.

En conséquence de cet état d'esprit, Troxler ne fut jamais un «intellectuel de salon», mais il connut dans sa chair, à cause de ses opinions politiques, la fuite et l'exil avec les siens. Par deux fois, il perdit des postes prometteurs. Il aurait pu se tenir tranquille et se consacrer à sa carrière académique. Il ne put cependant agir autrement, intervint courageusement dans les débats politiques de son temps et remit tout en jeu. Qu'il ait pu malgré tout réussir à trouver tout de même le temps et l'endroit propices à l'indispensable concentration nécessaire à la rédaction d'un livre ou de ses nombreux articles, est extraordinaire! Troxler y parvint grâce au soutien de sa femme et à un large réseau de contacts en Suisse et en Europe. Il aurait certainement désiré écrire davantage et avait constamment de nombreux projets de livres en tête. Dès qu'il



Ignaz Paul Vital Troxler (photo mad)

posait des réflexions sur le papier, cela attirait l'attention des spécialistes en la matière et des hommes politiques, stimulant les discussions et les recherches approfondies. Troxler ne pouvait que très rarement compter sur la solidarité universitaire et le soutien de ses pairs, mais il réussit pourtant toujours à mener à bien ses projets littéraires – comme par exemple la «Doctrine philosophique du droit» – même si cela n'était toutefois pas au niveau ni à la mesure souhaités. C'est donc méconnaître les circonstances de son existence et le contexte historique de son temps que de lui reprocher «superficialité» et «partialité».³

Troxler était croyant, chrétien et catholique et défendait avec la plus grande véhémence le progrès démocratique. Il est difficile de le catégoriser sur le plan politique. Les uns ne voient en lui que le démocrate radical et méconnaissent ou ignorent ses liens avec le conservatisme, les autres le rangent parmi les conservateurs en ignorant ses aspirations au progressisme. Troxler était sans aucun doute une personnalité qui plaçait la liberté individuelle au centre de ses réflexions, sans pour cela abandonner ses convictions chrétiennes. Dans sa conception de l'humanité, il alliait christianisme et modernisme au sein du droit naturel dans sa quête de la vérité. Certains de ses professeurs et de ses compagnons de route avaient formé et influencé ces opinions.

Importance du catholicisme réformateur

Troxler accomplit ses études supérieures au *Lyzeum* de Lucerne. C'est là que deux enseignants le marquèrent particulièrement, *Franz Regis Krauer* (1739–1806) et *Thaddäus Müller* (1763–1826), tous deux adeptes du catholicisme éclairé et de la réforme de l'Eglise, soulignant l'importance d'un enseignement et d'une éducation moderne.

En 1756, Krauer avait rejoint l'Ordre des Jésuites et était devenu en 1769 professeur de rhétorique et de poésie des deux classes terminales du collège des jésuites de Lucerne. Bien que l'ordre des Jésuites ait été supprimé en 1773, Krauer enseigna presque jusqu'à sa mort dans le collège entrepris nationalisé. En tant que représentant du catholicisme réformateur, il prit la défense d'une école moderne, et avec le concours de *Joseph Ignaz Zimmermann* participa à la rénovation des cours d'allemand et de littérature. Il était également en contact avec son frère *Nivard Krauer*, dont la renommée de pionnier de la réforme de l'enseignement populaire au cloître Saint-Urban, était grande. Ce dernier était devenu directeur de la première école normale de Suisse.⁴ Saint-Urban et l'influence qu'il exerçait, provoquèrent en Suisse – à l'encontre de la perception historique courante – un «grand bond en avant de l'éducation» des catholiques.⁵

De 1789 à 1796, Müller enseigna la rhétorique au Gymnase et au Lycée de Lucerne, puis devint de 1796 à 1826 curé de cette même ville et pendant un certain temps, commissaire épiscopal. C'était également un représentant du catholicisme réformateur, perçu comme un adepte convaincu de la *République helvétique*. Müller s'engagea intensément dans la mise en œuvre des réformes religieuses du vicaire général de Constance *Ignaz Heinrich von Wessenberg*. Dans tout le canton de Lucerne et au-delà, il jouissait d'un grand respect et fut en 1810 cofondateur de la *Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft*, la Société suisse d'utilité publique.⁶

Dans cet environnement stimulant, Troxler se façonna une conception de l'homme et du monde définissant la science dans une perspective républicaine-démocratique, au service d'une humanité chrétienne et selon l'esprit de liberté. Cela donna, sur le modèle de Krauer et Müller, une grande importance à l'éducation et à la formation. Durant toute sa longue existence et allant totalement dans le sens du catholicisme réformateur, Troxler en appela toujours à la tolérance religieuse. Ainsi en 1841, pendant les conflits constitutionnels à Lucerne, déplora-t-il qu'on veuille avec la nouvelle Constitution exclure les non-catholiques de la citoyenneté cantonale. Une telle intolérance «détruit le lien tissé entre

les deux communautés chrétiennes par la paix religieuse et exclut comme des pestiférés – selon l'expression de l'un des Suisses parmi les plus nobles – les confédérés protestants des autres cantons de la citoyenneté et des droits cantonaux et locaux des «catholiques».⁷

Cette «furie de la discorde» est une «destruction peu chrétienne et inhumaine de la plus haute liberté individuelle – la liberté des cultes et de la conscience».⁸

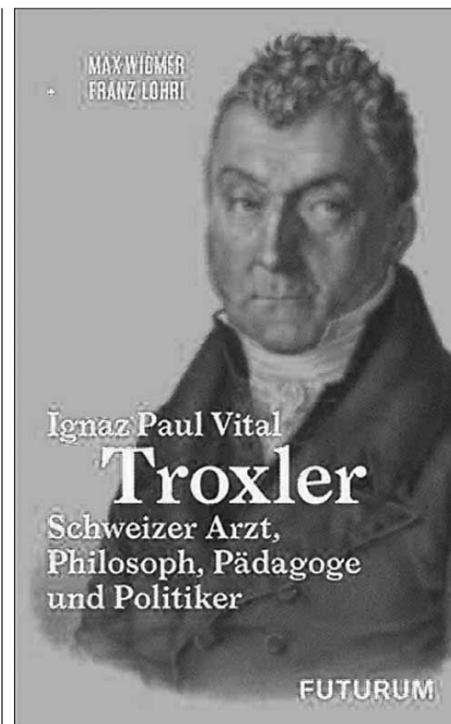
Troxler – l'Helvétique sceptique

Dans ses jeunes années, Ignaz Paul Vital Troxler avait accueilli avec enthousiasme les idées de la Révolution française – notamment grâce à l'enseignement de ses professeurs à Lucerne. Il était convaincu qu'après les transformations suite à la République helvétique de 1798, on en viendrait, en Suisse aussi, à la révolution. C'est ainsi qu'il interrompit ses études et se mit au service de l'Etat helvétique en tant que secrétaire du sous-gouverneur d'un arrondissement lucernois. Mais bientôt, les exactions de l'armée française et sa propre impuissance dégrisèrent le jeune fonctionnaire. Troxler quitta son service et partit étudier à Iéna. Cette première expérience politique resta pour lui marquante. D'une part, il s'en tenait fermement aux idées de la Révolution française et à son éveil à la liberté, d'autre part, les vicissitudes et l'arbitraire de la politique le remplissaient d'horreur et de dégoût.⁹

Au cours des décennies suivantes, Troxler développa les prémisses d'une philosophie du droit et d'une philosophie de l'Etat. Il s'agissait de relier les traditions démocratiques (pré-)helvétiques avec les résultats de la Révolution française, et donc au droit naturel moderne et au principe de souveraineté du peuple. Désormais, la maxime favorite de Troxler était de mettre ces théories en pratique, ce à quoi il se consacra avec intransigeance et combativité.

En 1814, il soutint l'opposition à la réintroduction des principes aristocratiques à Lucerne. Il y développa un concept politique qu'il adapta et affina en permanence, et chercha à argumenter de façon théorique. Il rédigea ainsi une supplique, lança une pétition populaire et encouragea la résistance par la base. Pour Troxler, l'implication populaire à grande échelle était essentielle. Au cours des années qui suivirent, il agit toujours de la même façon et soutint l'organisation d'assemblées publiques rurales pour concrétiser l'initiative politique. Troxler fut l'un des premiers en Suisse à exiger l'élection d'un Conseil constitutionnel, donc d'une réunion constituante dans le cadre d'un bouleversement politique. En aucun cas, le pouvoir législatif en poste (à Lucerne le Grand Conseil) qui, dans de nombreux cantons restaurés avait été désigné en partie de façon indirecte et au moyen d'un mode de suffrage manquant d'égalité (suffrage censitaire), ne devait élaborer une nouvelle Constitution. Il fallait laisser à de nouvelles forces politiques la possibilité de se faire élire au Conseil constitutionnel par un vote direct sans inégalités dans l'éligibilité des citoyens afin de lancer un renouveau cantonal. L'objectif était de mettre sous pression à la fois le gouvernement cantonal et le Parlement. Le Conseil constitutionnel élu ne pouvait cependant pas siéger dans le secret et de manière cloisonnée, mais devait donner à la population la place nécessaire pour susciter des propositions et des souhaits au sein du processus constitutionnel par le biais des pétitions. Dans plusieurs cantons, on réussit à développer ce processus politique et à finaliser avec lui des expériences fondamentales pour les débats démocratiques à venir.¹⁰

Troxler apporta ainsi une contribution importante à une culture politique liée consciemment aux traditions helvétiques, tels que le principe coopératif et la «*landsgemeinde*». Il parlait à ce propos du «sens d'une confédération éternelle, comme les vrais confédérés l'ont décrite»¹¹ et posait ainsi les bases intellectuelles et pratiques du développement ultérieur de la démocra-



ISBN 978-3-856-36249-2

tie directe. Parallèlement, il s'impliquait avec force en faveur de la liberté de la presse, laquelle devait offrir la garantie de faciliter les luttes politiques dans l'espace public. Il rédigeait – en partie sous couvert d'anonymat – presque continuellement des articles pour les quotidiens et les hebdomadaires suisses, des pamphlets et des articles scientifiquement argumentés pour les journaux.¹²

En conséquence de son engagement politique, Troxler fut plusieurs fois contraint à l'exil dans le canton d'Argovie, plus libéral. A partir de 1823, c'est là qu'en plus de son cabinet médical, il se consacra bénévolement à l'enseignement au sein du «*bürgerlicher Lehrverein*», la société d'enseignement citoyen. Il dispensait aux élèves et aux étudiants, les «camarades d'enseignement» les connaissances théoriques aussi bien que l'indispensable mise en pratique. On prit de plus en plus conscience des fruits de son activité pédagogique et politique quand, en 1830, il fut nommé à la chaire de philosophie de l'Université de Bâle. A l'époque des transformations politiques de la Régénération après 1830, plusieurs parmi les quelques 200 camarades d'enseignement jouèrent un rôle central. Ils posèrent les fondements républicains pour la Suisse et en consolidèrent les structures démocratiques. Troxler soutint à Bâle – selon ses convictions politiques – la légitimité des prérogatives de Bâle-Campagne par rapport à Bâle-Ville. Ce fut l'un de ses anciens élèves qui lança le débat dans le demi-canton de Bâle-Campagne. Son engagement en faveur de la liberté et de la démocratie lui coûta une fois de plus ses fonctions d'enseignant. De nouveau exilé en Argovie, il s'engagea par la suite en faveur des mouvements révolutionnaires dans divers cantons, dont Lucerne. Là, il soutint, selon ses idées politiques et «animé du sens de la liberté et de l'esprit de coopération lesquels sont innés dans chaque âme suisse»,¹³ l'organisation des réunions populaires et la rédaction de pétitions et exigea, dans ses articles journalistiques et dans des tracts, un Conseil constitutionnel librement élu.¹⁴

Troxler ne voulait cependant pas limiter la volonté de changement au seul niveau cantonal et s'était depuis longtemps déjà attelé à la révision du Pacte fédéral et à la création de l'Etat fédéral. Il le basait sur son concept de la démocratie (cf. ci-dessous) qu'il perfectionna au cours des années 1830. Selon lui, il était essentiel de renforcer les droits du peuple afin d'établir une démocratie «pure» et une «véritable souveraineté populaire».¹⁵

Après sa nomination à l'Université de Berne en 1839, Troxler ne repréenta plus la modernité, professa une philosophie anti-hégélienne, fut de plus en plus ignoré par ses collègues et ne s'exprima plus que rarement en public.

«Droit naturel et souveraineté ...»

suite de la page 5

Cependant, lors du renouvellement de la Confédération de 1848, il intervint une fois encore de façon décisive dans les débats. Troxler défendait depuis longtemps déjà l'idée d'un Etat fédéral doté d'un bicamérisme sur le modèle des Etats-Unis. Son ouvrage à ce sujet «La Constitution des Etats-Unis d'Amérique du Nord, un modèle pour la réforme fédérale suisse»¹⁶ fut diffusé par l'un de ses anciens élèves lors de la consultation décisive de la commission compétente. Pour Troxler, il s'agissait d'un compromis entre la souveraineté cantonale et le gouvernement central sur le modèle helvétique, donc entre la Confédération et l'Etat unitaire: «On doit partir de l'idée d'une Confédération négociant entre les deux extrêmes, celui d'un Etat fédéral avec un rapport organique entre l'indépendance cantonale et la dépendance fédérale».¹⁷ Cette idée devint réalité, et Troxler marqua ainsi également l'Etat fédéral suisse de son empreinte.

Le droit naturel, une pierre angulaire

Troxler relia sa philosophie du droit et de l'Etat au droit naturel. En 1816, il publia à Aarau une nouvelle revue, *Das Schweizerische Museum* [le Musée suisse]. Certes, la revue ne perdura pas plus de deux ans, mais elle fut tout à fait fondamentale pour Troxler concernant son débat avec la République helvétique. Il y publia lui-même des traités de philosophie du droit et de l'Etat relatifs à des sujets tels que «L'idée de l'Etat et la nature de la représentation populaire», «Sur la liberté de la presse en général et en relation particulière avec la Suisse» ainsi que «Sur les notions fondamentales du système de représentation».¹⁸

Ces textes, au centre desquels se trouve l'idée de liberté, furent considérés comme un manifeste important du pré-libéralisme. La liberté d'esprit absolue, dont dérive tout le reste, représentait pour Troxler le «*droit fondamental*» majeur, et donc, la liberté de la presse avait un rôle éminent. A l'époque, il écrivit dans une lettre: «La liberté de la presse est, pour l'instant, comme vous le trouverez vous aussi, ce qu'il y a de plus important. Si nous la conquérons, nous aurons tout gagné».¹⁹ Les articles de Troxler dans le *Schweizerisches Museum* étaient pour celui-ci autant de références servant de base à l'une de ses œuvres maîtresses. Ce traité, la «Doctrine philosophique du droit de la nature et de la loi en prenant en compte les hérésies du libéralisme et de la légitimité»,²⁰ rattache le droit naturel aux valeurs éthiques du christianisme.

Dans la préface, Troxler décrit ce qui l'a poussé à rédiger ce texte: «Depuis des années, je suis fortement attiré par le processus du développement humain au sein de l'Etat – pas juste l'Etat per se.»²¹ Il définit sa position philosophique, conformément à son sous-titre, par des principes, «tout aussi éloignés de ceux exposés dans le Contrat social de notre Rousseau, que de ceux qu'on peut trouver chez notre Haller».²² Troxler veut tracer par là «une sorte de ligne médiane» et n'a aucun scrupule à se placer «dans l'indépendance et l'impartialité, dans le patriotisme et l'enthousiasme pour la liberté à côté des penseurs cités».²³

Dans son introduction, Troxler met en évidence qu'il interprète le droit naturel d'une manière anthropologique:

«La doctrine philosophique exige à bon droit et selon sa nature, une loi intérieure, laquelle détermine d'elle-même, hors de toutes les conditions prérequisées, sans facteurs limitants, ce qui est juste et injuste.»²⁴

Et plus loin:

«Cette loi doit être une loi naturelle, mais puisque dans notre mission l'homme est son propre sujet, il ne peut y avoir une autre loi naturelle, que celle venant de la nature humaine et se rapportant à elle. Tout homme doit porter en lui-même cette loi (telle une loi morale).»²⁵

Troxler parle à ce propos de l'«état de nature légal de la personne humaine» et d'une législation interne à l'être humain, qu'il assimile à la conscience. Pour lui, la doctrine philosophique du droit «est équivalente au droit rationnel ou au droit naturel».²⁶

La doctrine du droit s'impose dans l'Etat, non pas comme une simple idée ou un idéal flou, mais comme une véritable loi de la

nature, orientant et réformant toute la législation positive en tout temps et en tout lieu. Le droit positif a ainsi besoin d'un fondement sur le droit naturel. Pour Troxler, cette relation était fondamentale et il s'opposait à l'absolutisme tant du droit naturel (Rousseau) que du droit positif (Haller). En outre, il soulignait que la loi de la nature, ainsi qu'il la définissait, était une «loi de la nature divine».²⁷ C'est ainsi qu'il associa le droit naturel chrétien au droit naturel moderne et se rattacha à une tradition déjà fondée au XVI^e siècle par l'Ecole de Salamanque.

L'Ecole de Salamanque était indiscutablement caractéristique de l'époque de la scholastique espagnole tardive et posa la base pour relier le *droit naturel moderne et chrétien*. Cette école devint un bastion de la résistance au «droit divin», donc cette position légitimiste que *Karl Ludwig von Haller* se réappropria au début du XIX^e siècle pour la propager, et contre laquelle Troxler s'opposa avec sa «doctrine du droit». L'école de Salamanque avait déjà franchi le pas entre le droit naturel et la doctrine des droits de l'homme. Les penseurs éclairés du XVIII^e siècle purent ainsi continuer leur action sur cette base.²⁸

De façon presque simultanée à *Jean Bodin* (1529/30–1596) développant alors sa théorie de la souveraineté, l'Ecole de Salamanque lança le débat sur le droit naturel et le droit international. Pour Bodin, le droit naturel chrétien constituait une limite claire, à présent élargie par les représentants de l'Ecole de Salamanque. Ils réussirent ainsi à présenter leur argumentation sur le droit naturel avec une approche très libre et en partie nouvelle de la tradition théologique.²⁹

La découverte et la conquête de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud par les Espagnols et les Portugais, les transformations économiques induites par le basculement du Moyen-Age européen vers les temps modernes ainsi que l'humanisme et la Réforme en composaient l'arrière-plan historique. Les valeurs traditionnelles de l'Eglise catholique romaine furent ainsi, au début du XVI^e siècle, l'objet de pressions toujours croissantes et il devint indispensable de définir une véritable éthique coloniale ainsi qu'une nouvelle éthique économique. Cela signifiait la rupture des représentations médiévales de l'être humain et de la communauté ainsi que de leurs relations mutuelles.³⁰

Le juriste et humaniste espagnol *Fernando Vázquez de Menchaca* (1512–1569) se rapportait à la tradition chrétienne du droit naturel définie par *Thomas d'Aquin*. Dans cette tradition, on parlait de l'idée de la supériorité et de la validité éternelle de la loi divine sur le droit positif. Tout en haut, on trouvait la *lex aeterna*, la loi éternelle établissant le pouvoir divin, puis venait la *lex divina*, la loi divine, que Dieu avait transmise directement à l'humanité par les Ecritures. Pour finir, il y avait la *lex naturalis*, la loi naturelle, que Dieu avait inspiré aux êtres humains pour qu'ils soient en mesure de reconnaître le plan de l'univers. C'était exactement ce que pensait Troxler lorsqu'il parlait de la «loi intérieure» et professait que tout était déjà présent dans la nature humaine, et devait être développé par la formation et l'éducation de la conscience.

Vázquez expliquait que le droit naturel chrétien contenait déjà en lui la représentation de la nature de la raison de l'être humain.³¹ Cette représentation était le point de contact décisif pour le développement ultérieur du droit naturel laïque moderne.

La référence à Thomas d'Aquin donnait à Vázquez et aux autres représentants de l'Ecole de Salamanque la possibilité d'appréhender les problèmes les plus impératifs de leur époque en les rattachant en théorie au droit naturel chrétien. Certes, Vázquez demeurait de cette façon solidement ancré dans la tradition scholastique et pouvait ainsi argumenter – tout comme les autres représentants de l'école – dans le cadre de sa conception chrétienne fondamentale. Il rendit cependant cette tradition bénéfique pour le droit naturel moderne, fondé sur la liberté originelle et l'égalité de tous les êtres humains.³² Par la suite, Troxler s'y rallia sans toutefois mentionner explicitement les représentants de l'Ecole de Salamanque.

Francisco de Vitoria (environ 1483–1546), un autre représentant de cette école, a en outre souligné la nature sociale axée sur la communauté des êtres humains qui les conduit à se regrouper volontairement en communautés.

L'Etat est donc le mode d'existence le plus adapté à la nature de l'être humain. Au sein de cette communauté, l'individu peut perfectionner ses capacités, échanger avec les autres et pratiquer l'entraide. Troxler remarquait à ce propos que «la politique est la réconciliation de l'individu avec le monde».³³

Ce n'est qu'ainsi, continuait Vitoria, qu'il peut, suivant ses dispositions positives ou négatives, mener une vie digne. En tant que citoyen d'un Etat, l'individu demeure un être libre, qui doit toutefois en cas de conflit subordonner son bien-être personnel au bien public de la communauté – le *Bonum commune*. Ce principe est également repris dans l'idée de la communauté des nations en tant que *Totus orbis* – c'est-à-dire des Etats égaux en droits et souverains existant côte à côte et les uns avec les autres, indépendamment de leur religion et de leur culture. Les membres individuels de la communauté des nations peuvent ainsi poursuivre non seulement leurs propres intérêts, mais ils ont également la responsabilité de la promotion du bien commun universel, le *Bonum totius orbis*.³⁴

Le jésuite *Francisco Suárez* (1548–1617) qui enseignait notamment à l'Université de Coimbra au Portugal, marqua lui aussi de son empreinte l'Ecole de Salamanque et développa plus avant l'idée de la «souveraineté du peuple». En 1612, dans son «Traité des lois et du Dieu législateur», Suárez écrivit que Dieu était à l'origine de l'autorité étatique (souveraineté) et que l'«ensemble des communautés», donc le peuple, était le récipiendaire du droit naturel et par conséquent, le titulaire de ce pouvoir. Au rebours de la théorie du droit divin, Suarez soutenait que Dieu n'a jamais désigné un individu isolé ou un groupe particulier de personnes pour être détenteur du pouvoir public. S'il est investi du pouvoir public, le peuple peut exercer lui-même ce pouvoir ou le déléguer de son plein gré à un individu ou une entité. Suite à sa déduction de l'Etat du droit divin et du droit naturel, Suárez voyait le peuple comme la force régulatrice et structurante de l'Etat. Dans ce contexte, Suárez déclara que l'exercice du droit de résistance revenait également au peuple.³⁵

Il était significatif pour le débat démocratique que des intellectuels, aussi bien catholiques que protestants (Luthériens et Calvinistes) se sentaient fortement concernés par le droit naturel. L'un des grands médiateurs entre les confessions chrétiennes fut *Hugo Grotius* (1583–1645) qui connaissait les écrits des représentants importants de l'Ecole de Salamanque. Dans ses écrits, Grotius pose les bases essentielles de la définition du droit naturel moderne et du droit international. *Jean Barbeyrac* (1674–1744) traduisit les œuvres de Grotius et de *Samuel Pufendorf* (1632–1694), instaurant ainsi les bases de l'*Ecole romande du droit naturel*. A la fois pour la Suisse et pour les débats tournant autour de la forme de démocratie, ce processus fut remarquable, et l'«Ecole romande» fut primordiale pour le débat sur le droit naturel moderne en Suisse. Ainsi Rousseau se fonda, lors de sa tentative de clarifier son idée de la souveraineté populaire, sur la doctrine du droit naturel d'un élève de Barbeyrac, *Jean-Jacques Burlamaqui* (1694–1748).³⁶ Des aspects primordiaux concernant le droit naturel chrétien et rationnel trouvèrent ainsi leur place dans le droit constitutionnel positif, et cela en se basant sur les premières Constitutions américaines depuis 1776. C'est sur ces bases que Troxler établit son concept de démocratie fondé sur le droit naturel.

Dans la «Doctrine philosophique du droit» de Troxler, on ne trouve certes aucune mention de l'Ecole romande du droit naturel, mais il fait référence entre autres à Grotius et Pufendorf dans une courte esquisse de l'histoire du droit naturel.³⁷

¹ www.fidd.ch

² Troxler, Ignaz Paul Vital. *Volkssouveränität die ächte und die falsche oder Luzerner! Was ist revolutionär?*, in: Rohr, Adolf (Hg.), *Ignaz Paul Vital Troxler (1780–1866), Politische Schriften in Auswahl*. Zweiter Band, Bern 1989, p. 502–516, ici p. 506

³ Gschwend, Lukas. *Kommentierende Einleitung*, in: Troxler, Ignaz Paul Vital, *Philosophische Rechtslehre der Natur und des Gesetzes, mit Rücksicht auf die Irrlehren der Liberalität und Legitimität*. Würzburg 2006, p. 11–56, ici p. 15

⁴ Wicki, Hans. *Staat, Kirche, Religiosität. Der Kanton Luzern zwischen barocker Tradition und Aufklärung*. Luzern 1990, 497f.; auch Marti-Weissenbach, Karin. Art. Franz Regis Krauer, in:

Historisches Lexikon der Schweiz (HLS), Band 7. Basel 2008, p. 429s.

⁵ Schmidt, Heinrich Richard. *Bildungsvorsprung des Schweizer Katholizismus um 1800?*, in: Roca, René. (Hg.), *Katholizismus und moderne Schweiz, Beiträge zur Erforschung der Demokratie*. Band 1. Basel 2016, p. 81–94, ici p. 89–91

⁶ Roca, René. *Bernhard Meyer und der liberale Katholizismus der Sonderbundszeit. Religion und Politik in Luzern (1830–1848)*. Bern 2002, p. 41–44; auch Bischof, Franz Xaver. Art. Thaddäus Müller, in: *Historisches Lexikon der Schweiz* (HLS), Band 8, Basel 2009, p. 835

⁷ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Volkssouveränität*, p. 512

⁸ idem.

⁹ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Einige Hauptmomente aus meinem Leben*, in: Rohr, Adolf (Hg.), *Ignaz Paul Vital Troxler (1780–1866), Politische Schriften in Auswahl*, Erster Band. Bern 1989, p. 383–393, ici p. 390

¹⁰ Roca, René. *Wenn die Volkssouveränität wirklich eine Wahrheit werden soll ... Die schweizerische direkte Demokratie in Theorie und Praxis – Das Beispiel des Kantons Luzern, Zürich/Basel/Genf 2012*, p. 91–93

¹¹ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Was verloren ist, was zu gewinnen. Rede in der Versammlung der Helvetischen Gesellschaft*, in: Rohr, Alfred, *Troxler*, Zweiter Band, p. 39–67, ici p. 60

¹² Roca, René. *Ignaz Paul Vital Troxler und seine Auseinandersetzung mit der Helvetik – Von der repräsentativen zur direkten Demokratie*, in: Zurbuchen, Simone et al. (Hg.), *Menschenrechte und moderne Verfassung. Die Schweiz im Übergang vom 18. zum 19. Jahrhundert*, Genève 2012, p. 97–106, ici p. 100s.

¹³ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Ehrerbietige Vorstellungsschrift an den Grossen Rath des Kantons Luzern*. Eingereicht durch achtzehn Abgeordnete des Volks am 22. November 1830, in: Rohr, Adolf. *Troxler*, Zweiter Band, p. 177–187, ici p. 179

¹⁴ Roca, René. *Ignaz Paul Vital Troxler und der Aarauer Lehrverein. Wie eine private Bildungsanstalt die Demokratieentwicklung in der Schweiz entscheidend förderte*. In: *Argovia 2014, Jahresschrift der Historischen Gesellschaft des Kantons Aargau*, Band 126, Baden 2014, p. 140–154, ici p. 150–153

¹⁵ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Volkssouveränität*, p. 505

¹⁶ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Die Verfassung der Vereinigten Staaten Nordamerikas als Musterbild der Schweizerischen Bundesreform (1848)*, in: Rohr, Adolf. *Troxler*, Erster Band, p. 529–553

¹⁷ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Bemerkungen über den Entwurf des Grundgesetzes für den eidgenössischen Stand Luzern von dem Ausschuss des Verfassungsrechts im Jahre 1841*, in: Rohr. *Troxler*. Zweiter Band, p. 477–496, ici p. 486

¹⁸ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Artikel im «Schweizerischen Museum»*, in: Rohr, Adolf. *Troxler*, Erster Band, p. 445–568

¹⁹ Troxler an Karl August Varnhagen von Ense, 12. Mai 1816, zit. nach Rohr, Adolf. *Einleitung zu Troxlers politischem Schrifttum*, Erster Band, Bern 1989, p. 9–293, ici p. 39

²⁰ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Philosophische Rechtslehre der Natur und des Gesetzes mit Rücksicht auf die Irrlehren der Liberalität und Legitimität* (EA: 1820), éd. v. Gschwend, Lukas. Würzburg 2006

²¹ idem., p. 57

²² idem.; on parle ici de l'aristocrate bernois *Karl Ludwig von Haller* (1768–1854), ayant donné son nom à l'époque suite à son ouvrage «*Restauration der Staatswissenschaft*» (1816–34). Haller tenta ainsi de légitimer l'Ancien Régime de manière rationaliste et créa avec son attaque contre l'époque moderne un programme fondamentaliste de la contre-révolution.

²³ idem.

²⁴ idem., p. 60 (mise en évidence par l'auteur)

²⁵ idem.

²⁶ idem.

²⁷ idem., p. 61

²⁸ Roca, René. *Einleitung Katholizismus*, p. 38–41

²⁹ Roca, René. *Volkssouveränität*, p. 32–34

³⁰ Seelmann, Kurt. *Die iberische Spätscholastik als historischer Wendeprozess*, in: Müller, Klaus E. (Hg.), *Historische Wendeprozesse. Ideen, die Geschichte machten*, Freiburg i.B. 2003, p. 114–127, ici p. 115s.

³¹ Glockengiesser, Iris. *Mensch – Staat – Völkergemeinschaft. Eine rechtsphilosophische Untersuchung zur Schule von Salamanca*. Bern 2011, p. 11–13

³² Seelmann, Kurt. *Theologische Wurzeln des säkularen Naturrechts. Das Beispiel Salamanca*, in: Willoweit, Dietmar (Hg.), *Die Begründung des Rechts als historisches Problem*, München 2000, p. 215–227, ici p. 215–218

³³ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Rechtslehre*, p. 64

³⁴ Glockengiesser, *Mensch*, p. 103–110

³⁵ Brieskorn, Norbert; Suárez, Francisco. *Francisco – Leben und Werk*, in: Suárez, Francisco. *Abhandlung über die Gesetze und Gott den Gesetzgeber (1612)*, übersetzt, herausgegeben und mit einem Anhang versehen von Norbert Brieskorn. Freiburg i.B. 2002, p. 635–657, ici p. 653–656

³⁶ Roca, René. *Volkssouveränität*, p. 51–53

³⁷ Troxler, Ignaz Paul Vital. *Rechtslehre*, p. 68

Médecins pour le respect de la vie

Prise de position lors de la Conférence régionale européenne de l'Association médicale mondiale, les 16 et 17 novembre 2017 au Vatican

Malgré les expériences défavorables dans des pays voisins, malgré les expériences fatales de l'histoire allemande et malgré les avertissements de la recherche sur le suicide, on fait de la publicité pour l'euthanasie en parlant de «suicide assisté» et de «mort sur demande».

La discussion menée en public sur la question de savoir si un médecin a le droit d'assister au suicide cause de grands dommages dans l'âme des gens. Par ce débat on remet en cause les bases éthiques élémentaires de notre vie commune. Si on «donne aux médecins traitants l'autorisation de répondre positivement à un désir de mort, la relation entre médecin et patient sera profondément ébranlée.»¹

Il est grand temps que nous, les médecins, nous prenions position:

Le niveau moral d'une société civilisée se mesure à la façon de traiter les plus faibles. La protection de la vie est ancrée dans la *Convention européenne pour la protection des droits de l'homme* et dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948*.

La loi suprême des activités médicales est de ne pas nuire aux patients. Le médecin est le protecteur de la vie, il ne doit jamais être un danger pour la vie de ses patients. Le fait d'aider une personne souffrante à se suicider contredit profondément l'éthique médicale

et l'humanité individuelle prévalant depuis 2400 ans.

Toute personne psychiquement ou physiquement malade a besoin d'un aide médicale compétente, une véritable attention humaine et la certitude que le médecin fera tout son possible pour la guérir ou bien si ce n'est pas possible, d'atténuer sa souffrance. Le désir d'assistance au suicide ne naît pas en première ligne de la peur des douleurs insupportables, mais de la crainte d'être un fardeau pour les autres, d'être livrée à soi-même, de perdre le contrôle ou de rester toute seule. Les patients exprimant un désir de suicide n'attendent en général pas la provocation de la mort. Le désir d'un suicide assisté reflète dans la grande majorité des cas un appel à l'aide et il est de nature passagère.

Partant de la compréhension médicale-psychiatrique actuelle, le désir de se suicider est dans la plupart des cas le symptôme d'une maladie psychique, et souvent lié à une crise psychosociale. C'est pourquoi la volonté d'un homme suicidaire n'est pas «libre», dans le sens positif du mot; la personne concernée doit plutôt être protégée tant d'une action complètement irréfléchie que des actes de tiers, à savoir l'assistant au suicide.

Aucune justification n'existe pour l'assistance du médecin au suicide d'un patient. Suite au progrès de la médecine et des rela-

tions sociales, nous sommes aujourd'hui en mesure de soigner des personnes gravement malades et mourantes de manière à ce qu'elles ne doivent pas souffrir et qu'elles peuvent se sentir en bonnes mains.

C'est dans la nature de l'être humain d'être dépendant de ses semblables à la fin de sa vie. Cela ne comporte aucune restriction de notre autonomie ou de notre autodétermination.

Le suicide assisté part du principe qu'une vie humaine est jugée par un tiers, à savoir l'assistant au suicide, comme une vie n'étant pas digne d'être vécue. Ainsi, on transgresse la limite vers l'euthanasie. L'escalade de l'homicide avec – ou sans – demande du patient existant aux Pays-Bas depuis les années 1990 doit nous servir d'avertissement sérieux.

Le médecin ne souhaitant pas prolonger inutilement la souffrance d'une personne gravement malade et mourante et omettant, réduisant, ou interrompant un acte médical, n'est passible d'aucune sanction. Il a aussi la possibilité de faire un traitement soulageant indiqué même si cela risque involontairement de raccourcir la vie du patient. Vu ces alternatives, personne ne doit craindre qu'en cas d'une grave maladie incurable et menant à une mort certaine la souffrance du patient sera prolongée inutilement. De bons soins

palliatifs peuvent également avoir un effet préventif au suicide.

Nous, médecins en Allemagne, avons, suite à notre histoire une obligation particulière de nous engager pour la protection de la vie de nos patients.

Nous nous joignons à la position actuelle de l'*Association médicale mondiale* (AMM) stipulant, «[...] que l'euthanasie et le suicide médicalement assisté ne sont pas conformes à l'éthique et nous demandons qu'ils soient condamnés par les médecins. Nous demandons urgemment aux médecins de ne pas participer à l'euthanasie, même si le droit national le permet ou le décriminalise dans certaines conditions.» (Dr. Ardis Hoven, président du Conseil de l'AMM)

Ärzte in Ehrfurcht vor dem Leben
[Médecins pour le respect de la vie].
c/o Dr. med. Susanne Ley,
Postfach 680275, 50705 Köln;
courriel: liga@aerzte-in-ehrfurcht-
vor-dem-leben.de; site Internet:
www.aerzte-in-ehrfurcht-vor-dem-leben.de

(Traduction *Horizons et débats*)

¹ Peters, Uwe Henrik. Préface. In: Arbeitsbündnis «Kein assistierter Suizid in Deutschland!» (Hrsg.) Eine Auswahl der Publikationen. Herausgegeben anlässlich des Weltpsychiatriekongresses in Berlin, octobre 2017. Cologne 2017, p. 3

Propositions de livres à lire et à offrir

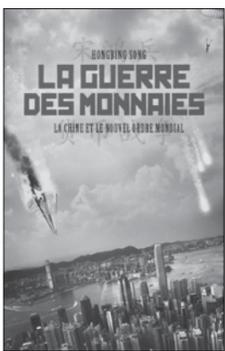


Polony, Natacha

Changer la vie. Pour une reconquête démocratique. Ed. L'Observatoire 2017. ISBN 979-10-329-0027-7

«Progrès», «laïcité», «travail», «identité»: autant de mots dévoyés après qu'ils sont passés dans le langage politique et médiatique. Natacha Polony les a traqués pour mieux montrer comment ce nouveau langage contribue au conditionnement de la pensée. Bien sûr, les mots et les rites démocratiques sont préservés, mais ils sont vidés de leur substance.

Leur rendre leur sens est la condition pour refonder la démocratie, contre ceux qui prétendent qu'il n'y a «pas d'alternative», et pour former des individus autonomes, et non des rouages de la machine économique. Ce livre, sous forme de dictionnaire politique, entend nous donner les armes intellectuelles pour reconquérir la démocratie véritable et nous penser en hommes libres.



Song, Hongbing

La guerre des monnaies: La Chine et le nouvel ordre mondial. Ed. Le retour aux sources 2014. ISBN 978-23-551-2054-1
Voici enfin disponible en français le célèbre livre qui a fait bouger les lignes économiques officielles de l'Empire du Milieu. Vendu à plus de 2 millions d'exemplaires en Chine, traduit en japonais, en coréen et en

polonais, le best-seller chinois de Hongbing Song, «Currency Wars», déroule l'histoire de la grande cabale monétaire qui a façonné le monde depuis plus de deux cents ans, de la constitution de la dynastie des *Rothschild* à la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la crise de 2008.

Livre de chevet des membres du Comité central du Parti communiste et des banquiers chinois, «La Guerre des Monnaies» a fait comprendre aux dirigeants de la future première économie mondiale qu'une guerre redoutable livrée dans les coulisses du pouvoir, suivant un axe Londres/Wall Street, tentait d'établir coûte que coûte un nouvel ordre mondial au profit d'une oligarchie financière sans foi ni loi. En mars 2013, la Chine s'annonçait prête à riposter en cas de ... guerre des monnaies!



Signol, Christian

Un jeune médecin de campagne. Ed. Albin Michel 2017. ISBN 978-22-264-0026-0

Après son internat, le jeune Dr Vialaneix accepte l'offre du maire d'une petite commune du Limousin de s'installer dans la maison de santé du village. Tout en alternant les visites à domicile et les consultations au cabinet, il est témoin de la disparition d'une génération touchée par la maladie, l'isolement et la solitude. Sa rencontre avec l'infirmière de cette unité de soins lui apporte la force et le réconfort dont il a besoin pour exercer son métier. Plus qu'un métier, en réalité: une vocation, qui le pousse à prendre sous son aile une adolescente pleine de vie qui lutte contre le cancer.

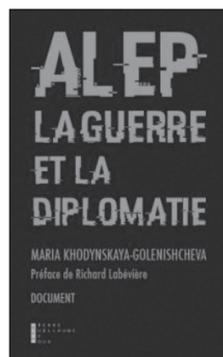
Pendant une année, au rythme des saisons, le Dr Vialaneix va nous faire partager ses combats, ses échecs, mais aussi ses succès, dans la splendeur d'un monde finissant. A travers ce très beau portrait d'un homme d'une profonde humanité, Christian Signol brosse le tableau d'une campagne magnifique mais désertée, en un émouvant hommage aux médecins de campagne trop souvent démunis pour accompagner au quotidien ceux qui luttent avec courage et s'efforcent de croire encore à un bonheur possible.



Carles, Emilie

Une soupe aux herbes sauvages. Pocket 2004. ISBN 978-22-661-4540-4

Née avec le siècle dans un petit village des Hautes-Alpes, Emilie Carles est la seule, des six enfants de sa famille, à poursuivre ses études. Et à quel prix! Pas question, chez ces paysans obligés de travailler d'arrache-pied pour survivre, de se passer d'une paire de bras valides. Les journées d'Emilie sont donc doubles: aux champs et à l'école. A seize ans, elle quitte sa vallée pour Paris, afin d'obtenir son diplôme d'institutrice. Monde nouveau, idées nouvelles. Revenue enseigner au pays, Emilie apprend à ses élèves la tolérance, le refus de la guerre et la fierté de leurs traditions paysannes ... Un certain sens de la dignité défendra tout au long de son existence.



Khodynskaya-Golenishcheva, Maria

Alep, la guerre et la diplomatie. Ed. Pierre-Guillaume de Roux 2017. ISBN 978-23-637-1219-6

A travers ce document inédit, Maria Khodynskaya-Golenishcheva, diplomate de premier rang à la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès des Nations Unies à Genève, expose pour la première fois le point de vue russe sur la crise syrienne. La lumière est ainsi faite sur les initiatives diplomatiques et militaires menées par Moscou pour tenter de résoudre un conflit civil-global sans précédent opposant Washington

à Moscou; Riyad à Téhéran; Ankara aux Kurdes; enfin, «jihadistes globaux» (Al-Qaïda) aux «jihadistes locaux» (organisation Etat islamique – Dae'ch).

Après plusieurs vaines tentatives russo-américaines, un accord russo-turc met fin à la bataille d'Alep en décembre 2016, seconde ville et capitale économique de la Syrie. Les bases d'une nouvelle dynamique proche et moyenne-orientale sont enfin jetées. Le Yalta régional qui en résulte change la face du monde au Proche et Moyen-Orient, mais aussi en Asie centrale, en Afrique et en Méditerranée. Après la guerre, la diplomatie et la paix? Mais à quel prix? Face à la propagande médiatique occidentale, Moscou dénonce une véritable «arme de communication massive» qui aura fortement contribué à enrayer le processus de paix. Autre dynamique qui sera lourde de conséquences: la méfiance exacerbée des Nations unies qui, au motif de défendre les droits de l'homme, aura trop souvent fait obstruction à la lutte anti-terroriste poursuivie par les autorités syriennes, la Russie et leurs alliés.



Randin, Willy

En lutte pour une planète plus humaine. Collection Nouvelle Planète, Ed. Favre 2009.

On croit trop souvent que l'humanitaire représente une goutte d'eau dans un océan de misère, qu'il est régulièrement voué à l'échec, que les fonds soulevés sont accaparés par des instances corrompues ou encore qu'il maintient les populations locales dans un état de dépendance nuisible. Cette vision est réductrice et fautive dans un grand nombre de cas, comme ce livre le prouve. Il y a des méthodes, des moyens, pour intervenir de façon constructive à long terme, avec des améliorations avérées et pérennes.

Au moment où beaucoup sombrent dans la sinistrose, cet ouvrage montre que l'être humain peut faire preuve de ressources insoupçonnées. Dès qu'il a confiance, il renverse des montagnes de léthargie, de lassitude ou d'oubli. Croire en une planète plus humaine est un sacré défi, que l'auteur de ce livre relève,

Gardons toujours en mémoire le modèle d'action d'Henry Dunant

sv. La vie et l'œuvre d'Henry Dunant méritent le plus grand respect et une profonde estime – même 107 ans après sa mort. En tant que fondateur du «Comité international de secours aux blessés», il a fourni une contribution essentielle à la naissance du «Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge». En 1901, Henry Dunant obtint conjointement avec

Frédéric Passy, fondateur de l'«Union française de la Paix», le tout premier prix Nobel de la paix. En ce temps-là, il vivait déjà depuis neuf ans dans l'hôpital de district de Heiden, dans le canton d'Appenzell. Le prix Nobel de la paix représenta pour lui une réhabilitation tardive, puisqu'il avait été, suite à des problèmes financiers, proscrit pendant de longues années dans la Genève

calviniste et même exclu de la «Société de la Croix-Rouge».

Exposition «Femmes fortes dans l'entourage d'Henry Dunant»

En 1998 fut inauguré dans l'ancien hôpital de district de Heiden le seul musée au monde consacré au fondateur de la Croix-Rouge. On y trouve de nombreux documents, photos et

témoignages de sa lutte pour un Monde sans guerre et contre la détresse sociale.

Plusieurs femmes extraordinaires et pleines d'initiative du XIX^e siècle influencèrent Henry Dunant dans sa vie et dans ses activités. En premier lieu, il faut mentionner sa mère, *Anne-Antoinette Dunant-Colladon*. C'est elle qui lui transmet dès le plus jeune âge la compassion pour les pauvres et les démunis. Puis, *Harriet Beecher Stowe*, auteur du bestseller «La Case de l'oncle Tom», *Florence Nightingale*, fondatrice des soins modernes aux malades en Occident, la pacifiste autrichienne *Bertha von Suttner* et d'autres qu'on retrouve dans l'exposition intitulée «Les femmes fortes dans l'entourage d'Henry Dunant» visible jusqu'au 22 avril 2018 au Musée Henry Dunant (Asylstrasse 2, CH-9410 Heiden).

Un album pour tout âge

L'ouvrage paru aux *Editions Zeit-Fragen*, richement illustré et intitulé «Qui est Henry Dunant?» est dédié aux parents de l'auteur *Lisette Bors* et aux enfants de ce monde. Ce livre nous rappelle la vie et l'œuvre d'Henry Dunant. Il demeure essentiel pour l'éducation à la paix et pour la transmission des valeurs de solidarité, d'entraide et de coopération entre les êtres humains et les pays. (cf. encadré)

Cet ouvrage est disponible en cinq langues. Il coûte 26.– francs ou 20.– euros. Il peut être commandé directement aux Editions Zeit-Fragen ou dans toute bonne librairie.

Français: Bors, Lisette, *Qui est Henry Dunant?* Zurich 2010, ISBN 978-3-909234-09-7

Allemand: Bors, Lisette, *Wer ist Henry Dunant?* Zurich 2010, ISBN 978-3-909234-08-0

Italien: Bors, Lisette, *Chi è Henry Dunant?* Zurich, 2010, ISBN 978-3-909234-11-0

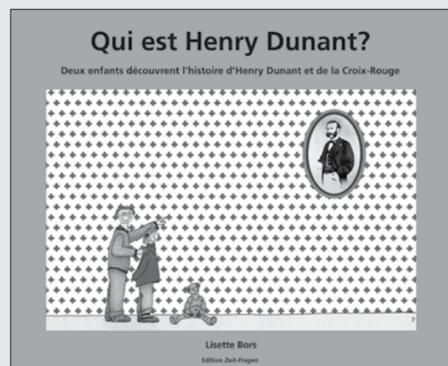
Anglais: Bors, Lisette, *Who is Henry Dunant?* Zurich, 2010, ISBN 978-3-909234-10-3

Espagnol: Bors, Lisette, *¿Quién es Henry Dunant?* Zurich, 2010, ISBN 978-3-909234-12-7

«Cet album soigneusement illustré et richement documenté met en relief la vie et l'œuvre d'Henry Dunant et peut être lu à tout âge. En effet, il est destiné à une lecture intéressante aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

La première partie permet aux enfants de découvrir qui est Henry Dunant avec une histoire écrite pour eux dans une pédagogie interactive offrant aux parents, grands-parents, enseignants, éducateurs une excellente possibilité de transmettre des valeurs de civilisation.

La seconde partie offre de façon détaillée le déroulement des différentes étapes de la fondation et de l'évolution de la Croix-Rouge en Suisse et dans d'autres pays. Ce



livre est un merveilleux présent à offrir et restera longtemps dans les familles.

Grâce à l'excellente qualité de la finition et des contenus, cet ouvrage est également très apprécié par les pédiatres, dentistes et infirmiers pour les salles d'attente de leurs cabinets. Les bibliothèques municipales et scolaires quant à elles lui réservent une place de choix sur leurs étagères.

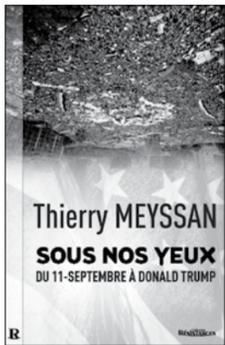
Le message d'Henry Dunant demeure toujours d'actualité: «Civilisation signifie entraide, d'homme à homme et de nation à nation.»

En se penchant sur les contenus de ce livre, nous comprenons mieux les raisons pour lesquelles Henry Dunant obtint le premier Prix Nobel de la Paix.»

Nicole Duprat, Professeur des écoles à la retraite, France

Propositions de livres à lire et à offrir

épaulé par une multitude d'autres personnes de bonne volonté. Ce livre apprend à être fort, il prouve les idées émises par des exemples concrets et surtout par des résultats éloquentes enregistrés un peu partout. Oui, il est possible de vivre un idéal de partage et d'entraide au travers d'ONG compétentes et responsables, qui ouvrent sur de belles perspectives d'avenir, comme le fait «Nouvelle Planète».

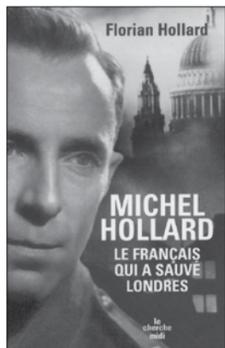


Meyssan, Thierry

Sous nos yeux: Du 11 Septembre à Donald Trump. Ed. Demi-Lune 2017. ISBN 978-29-171-1231-1

Le comportement de nos dirigeants semble être devenu irrationnel: sous prétexte de sauver les Libyens d'un dictateur qui aurait pu les tuer, nous en avons massacré 160 000; pour renverser le régime syrien, nous avons collaboré avec Al-Qaïda, alors que nous l'accusons des attentats du 11-Septembre et que nous le combattons au Mali; pour défendre le projet de paix européenne, nous avons soutenu le coup d'Etat nazi en Ukraine; etc. Le monde est devenu sombre: depuis le 11-Septembre, l'usage de la torture s'est banalisé, des États ont été anéantis, plus d'un million de réfugiés se sont précipités en Europe, plus de trois millions de personnes ont été tuées par les guerres occidentales, le chaos s'installe au Moyen-Orient élargi. En apparence, pour rien.

S'appuyant sur son expérience et sur des documents inédits, Thierry Meyssan nous révèle par qui, pourquoi et comment a été conçu le «remodelage» de la région. Il met en lumière un affrontement interne aux Etats-Unis qui, tout en continuant à détruire le Moyen-Orient élargi, s'étend désormais dans le monde occidental. Ecrit pour le grand public mais également destiné à un lecteur exigeant et avisé, cet ouvrage qui paraît simultanément en neuf langues est destiné à devenir un ouvrage de référence. Fourmillant d'informations précises, il livre les clés de ce que le monde subit depuis 15 ans, quand a débuté la «guerre contre le terrorisme». C'est le premier et unique témoignage d'une personnalité ayant vécu les événements dans plusieurs des pays concernés. Il nous alerte sur ce conflit planétaire de sorte que nous puissions le stopper.

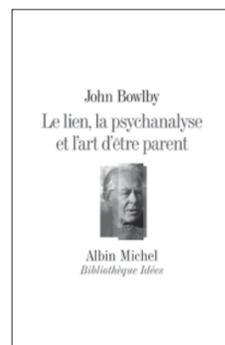


Hollard, Florian

Michel Hollard: Le Français qui a sauvé Londres. Ed. Le Cherche Midi 2005. ISBN 978-27-491-0387-7

Michel Hollard fut résistant parce qu'il ne concevait pas son pays soumis à la botte nazie. L'éthique et le patriotisme commandaient d'agir à ce cousin de *Théodore Monod*. Ce qu'il fit en constituant un réseau d'une redoutable efficacité qui lui permit d'informer les services anglais en Suisse. En 1943, Michel Hollard, ingénieur de formation, apprit que les Allemands procédaient à d'étranges préparatifs au nord-ouest de la France. Grâce à une enquête rigoureuse dans les régions concernées, il découvrit les principaux composants de l'«arme de vengeance V1» pointée sur Londres.

La précision de ses renseignements évita le pire à la capitale britannique. Les rampes de V1 furent bombardées par l'aviation alliée à partir du 22 décembre 1943, avant d'avoir pu entreprendre leur œuvre de mort. Dénoncé, Michel Hollard fut arrêté par la police allemande. Torturé, déporté au bagne de Neuen-gamme puis jeté dans la cale d'un navire promis au naufrage, il survécut à toutes les épreuves. Un Eurostar porte maintenant son nom. Michel Hollard reste méconnu en France. Ce livre répare cette injustice.



Bowlby, John

Le lien, la psychanalyse et l'art d'être parent. Ed. Albin Michel 2011. ISBN 978-22-262-0892-7

La théorie de l'attachement montre l'influence des relations de la personne, de la naissance

à l'adolescence, sur son évolution ultérieure. Ces relations laissent une empreinte visible, la vie durant, sur sa perception d'elle-même, des autres et du monde qui l'entoure. L'attachement exerce son influence à long terme et sur tous les domaines de la vie, sociale, relationnelle, psychique, physique, par l'intermédiaire d'un conditionnement des mécanismes émotionnels, variables selon les individus et le type de relations qu'ils ont connues pendant leur prime jeunesse. Cet attachement est un instinct qui préside au développement de la personnalité, par l'intermédiaire du câblage du cerveau.

Cet ouvrage, paru en anglais sous le titre «A Secure Base», rassemble huit conférences données dans les années 80 par John Bowlby. Il y présente les principaux axes de sa théorie et ses applications pratiques. Il offre à la fois des conseils sur l'art d'être parent, comme sur celui d'être thérapeute, tout en précisant son inscription dans la lignée des premiers travaux de *Freud*. Car contrairement à ce que lui reprochent certains, la théorie de l'attachement reste ancrée dans la psychanalyse.



Fleuranceau, Xavier

Bénévole à la Croix-Rouge. Ed. Le Cherche Midi 2005. ISBN 978-27-491-0482-9

La Croix-Rouge, tout le monde connaît ... Oui, mais quel est le quotidien de cette ONG? Qui rend possibles ses actions sur le terrain? Ce sont des femmes et des hommes un peu différents des autres: les bénévoles. Voici le témoignage de l'un d'entre eux. Une chronique engagée, spontanée et sincère, fruit de plus d'une décennie de bénévolat. Des histoires souvent dures, parfois drôles, toujours pleines de générosité, et de ce petit plus indispensable, la chaleur humaine.

L'auteur raconte ses interventions de secouriste, ses maraudes nocturnes au fond de la détresse, ses rencontres pathétiques ou tragiques, ses coups de cœur, ses coups de gueule et ses coups de blues. Xavier Fleuranceau nous dit également que si le secourisme était enseigné en France dans les écoles, si 20% de la population était formée aux gestes d'urgence, des milliers de vies seraient sauvées chaque année.

Les hérauts du futur

*L'actualité véritable,
Dérobée à nos yeux,
Grandit sous la surface
Comme un levain qui lève.*

*Cela prend des mois, des années.
Après le pétrissage,
La pâte attend son heure
Pour déborder du cadre.*

*Les boulangers de l'invisible
Sont de loin disparus
Quand se montre au grand jour
Le travail de leurs mains!*

*Méconnus, oubliés peut-être,
Ils restent les hérauts
D'une foi qui résout
Les nouveaux paradigmes.*

Luce Péclard, 31 janvier 2017, inédit

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros
ISSN 1662 – 4599

© 2017 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».